

● LES MANIFESTATIONS DU 8 MAI 1945

Les autorités françaises qui ont commandité les massacres
avaient à leur tête le général de Gaulle



(P5)

● LE PRÉSIDENT TEBBOUNE :
« L'Algérie en première
ligne des initiatives
internationales en faveur
d'un ordre économique
équitable »

(P3)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

ENIE

Renaissance technologique au service de l'Algérie

La Société Nationale des Industries Électroniques (ENIE), acteur incontournable de l'industrie technologique en Algérie, se prépare à un retour en force sur le marché national, fort de sa nouvelle gamme de produits de haute qualité, alliant technologie de pointe et design moderne. Forte d'un héritage industriel solide, ENIE affiche aujourd'hui une ambition renouvelée : répondre aux besoins des consommateurs algériens avec des produits locaux innovants et compétitifs, tout en s'inscrivant dans la dynamique de développement industrielle du pays.

(Lire en Page 4)



● LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA :

« L'expérience de
l'Algérie dans la lutte
contre le terrorisme
est indiscutable »

(P3)

● MAINTENANCE DE LA RAFFINERIE DE SKIKDA

Toutes les mesures prises pour assurer l'approvisionnement
régulier du marché en carburants

(P4)

● PLAN SIONISTE D'ÉLARGISSEMENT DE LA GUERRE À GHAZA

Un pas sacrifiant les captifs,
 Hamas avertit

(P12)

Le président colombien accuse un membre du Congrès américain de comploter pour le renverser



Le président colombien Gustavo Petro a accusé, mardi, le membre du Congrès américain Mario Díaz-Balart d'être à la tête d'un complot visant à orchestrer son renversement. Dans une série de déclarations publiées sur le réseau social X, Gustavo Petro a affirmé que le représentant républicain de Floride œuvrait activement pour le renverser, en menant des actions en ce sens au sein du parlement colombien. « Le sénateur Díaz-Balart, vous le savez très bien, n'essaie pas seulement de renverser le président de la Colombie par voie parlementaire, en alliance avec l'extrême droite colombienne, mais aussi de me réduire au silence pour que je ne participe pas à la campagne électorale », a-t-il déclaré.

« J'espère, et je suis convaincu, que vous n'avez pas le soutien du gouvernement américain ; il ne peut pas être aussi aveugle et maladroit. Si vous renversez le président, une révolution éclatera en Colombie », a averti Petro.

Díaz-Balart n'a pas tardé à réagir en s'en prenant au chef de l'État colombien et en l'accusant de souffrir d'une grave dépendance à la drogue. Cette accusation fait écho à des affirmations similaires formulées précédemment à l'encontre de Gustavo Petro par un ancien fonctionnaire de sa propre administration. « Gustavo Petro semble être à nouveau sous l'influence de la drogue, de l'alcool, ou des deux. Il en est arrivé au point où il ne peut même pas épeler des noms communs », a déclaré Díaz-Balart dans sa réponse.

Le responsable politique, qui a précisé à Petro qu'il n'était pas sénateur, mais membre de la Chambre des représentants, est allé plus loin, suggérant même que le chef d'État devrait se soumettre à une désintoxication, « compte tenu de ce qui semble être une évidente dépendance à des substances psychoactives ».

Petro n'a pas fourni de preuves spécifiques pour étayer ses affirmations contre Díaz-Balart, considéré comme une figure cubano-américaine de la politique étrangère américaine et un critique notoire des gouvernements de gauche en Amérique latine.

Le membre du Congrès a toujours critiqué le gouvernement de Petro, notamment en ce qui concerne sa politique de sécurité, son approche en matière de lutte contre le trafic de drogue et les relations diplomatiques qu'il entretient avec des pays tels que le Venezuela.

Ces accusations interviennent alors que le gouvernement de Petro mène des réformes complexes sur le plan intérieur et fait face à des défis permanents en matière de sécurité.

Le Portugal annonce l'expulsion prochaine de près de 18 000 immigrants irréguliers

À Portugal, le gouvernement sortant a annoncé son projet d'expulser à court terme environ 18 000 étrangers en situation irrégulière dans le pays, selon une information relayée par les médias.

La déclaration faite samedi coïncide avec le lancement de la campagne électorale pour les élections législatives anticipées du 18 mai. Autrefois pays d'accueil, le Portugal voit sa politique migratoire se durcir ces dernières années, précise le site Infomigrants soulignant que les notifications de départ à l'intention des migrants présents illégalement doivent être transmises dès la semaine prochaine.

Dans un premier temps, 4 500 étrangers clandestins vont recevoir un ordre de départ volontaire pour un délai de 20 jours, a précisé le ministre. Les autorités portugaises misent d'abord sur ces départs volontaires, d'autant plus qu'elles bénéficient de peu de moyens pour reconduire les migrants clandestins aux frontières, d'après le même média.

Le gouvernement intérimaire sortant, issu du centre-droit, justifie cette opération inédite, par le besoin de « réguler les flux migratoires afin de pouvoir offrir des conditions d'accueil plus dignes » selon la déclaration du Premier ministre Luis Montenegro faite devant le Conseil européen le 17 octobre dernier, rapporte encore Infomigrants. Le pays a vu sa population étrangère doubler en cinq ans pour atteindre 15 % de sa population totale, soit 1,55 million en 2024 selon l'Agence pour l'intégration, la migration et l'asile (AIMA). Beaucoup d'entre eux sont originaires d'Inde, du Népal et du Bangladesh, rappelle la même source.

Guerre Russie-Ukraine : Moscou affirme que son initiative de cessez-le-feu tient toujours

Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a confirmé, mercredi, que l'initiative de cessez-le-feu du président russe Vladimir Poutine, à l'occasion du 80e anniversaire de la victoire sur l'Allemagne nazie, demeurerait en vigueur.

"Oui, il s'agit d'une initiative de la partie russe, du président Poutine, qui reste en vigueur", a-t-il déclaré lors d'un point de presse à Moscou.

Peskov a affirmé que la position de la Russie était « bien connue », ajoutant que toutes les directives nécessaires avaient été transmises et qu'il n'y avait pas de nouveaux développements.

Moscou avait précédemment

annoncé un arrêt temporaire des opérations militaires en Ukraine pendant les commémorations du jour de la Victoire, qui marque la défaite de l'Union soviétique face à l'Allemagne nazie en 1945.

Le cessez-le-feu devrait débuter le 7 mai à minuit et se terminer le 11 mai à minuit. Les autorités russes ont déclaré que toutes les activités militaires seraient suspendues pendant cette période.

Commentant une attaque de drones ukrainiens sur le territoire russe, y compris à Moscou, qui a entraîné la suspension des opérations dans plusieurs aéroports, Peskov a accusé l'Ukraine de « continuer à démontrer son caractère essentiel, sa propension à mener des actions terroristes ».



Mali : le président de la transition suspend les activités des partis politiques



Le président de la transition du Mali, le général d'armée Assimi Goïta, a décidé, hier, de suspendre "jusqu'à nouvel ordre" les activités des partis politiques et des associations à caractère politique et de toutes les organisations à caractère politique sur toute l'étendue du territoire, selon un décret présidentiel lu à la télévision nationale.

"Sont suspendues jusqu'à nouvel ordre pour raisons d'ordre public les activités des partis politiques et les activités à caractère politique des associations sur toute l'étendue du territoire national", a-t-on annoncé dans le décret.

Cette mesure intervient alors que les partis politiques ont appelé à un nouveau rassemblement ce vendredi 9 mai, pour protester contre la dissolution et l'abrogation

de la charte des partis politiques, mais aussi pour exiger la fin de la transition et le retour à l'ordre constitutionnel. Au Mali, les partis politiques appellent à un nouveau rassemblement le 9 mai, selon une information relayée mardi par les médias. Le 3 mai, leur meeting avait été empêché par des individus mobilisés par les autorités de transition et par l'intervention de la police. Ce qui avait donné lieu à des scènes de contestation inédites devant le Palais de la culture de Bamako.

Réunis lundi, les chefs de partis ont décidé de maintenir la pression, pour protester contre leur dissolution programmée, mais aussi pour exiger la fin de la transition et le retour à l'ordre constitutionnel. Un nouveau meeting est annoncé pour ce vendredi à 14 heures, devant le monument de l'indépendance.

Une technologie permettant le recyclage des terres rares

La chercheuse franco-américaine Marie Perrin a été sélectionnée parmi les dix meilleurs jeunes innovateurs d'Europe grâce à une technologie inédite permettant de récupérer les terres rares dans les déchets électroniques. Ce procédé plus propre, plus rapide et plus durable suscite un intérêt croissant face au monopole chinois sur ces ressources. L'Office européen des brevets a désigné ce 6 mai les dix finalistes du « Young Inventors Prize », une récompense décernée aux jeunes innovateurs de moins de 30 ans. Parmi eux, Marie Perrin, 28 ans, chimiste franco-américaine née à Houston et formée entre Toulouse, Paris, Boston et Zurich. Elle a été sélectionnée pour son travail sur une technologie de recyclage des terres rares, plus précisément de l'euporium, un métal stratégique utilisé dans les écrans LED et les billets de banque. Ce métal, pourtant omniprésent dans les technologies modernes, est difficile à extraire dans la nature en raison de sa faible concentration. L'innovation de Marie Perrin consiste à aller chercher l'euporium non pas dans les mines, mais dans les déchets — notamment les lampes fluorescentes — où sa concentration est jusqu'à vingt fois plus élevée. Un procédé plus propre et moins polluant Le procédé reposerait sur trois étapes : d'abord, récupérer la poudre luminescente dans les lampes ; ensuite, dissoudre cette poudre dans un acide pour obtenir une solution riche en terres rares ; enfin, y ajouter un extractant à base de soufre capable de capter sélectivement l'euporium. Le métal se forme alors sous forme solide en quelques heures.



« Ce procédé fonctionne très bien », affirme la chercheuse. Contrairement aux anciennes méthodes utilisant l'oxygène, cette technologie permet de séparer les molécules en une seule étape, réduisant ainsi les déchets chimiques et la consommation d'énergie.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE :

« L'Algérie en première ligne des initiatives internationales en faveur d'un ordre économique équitable »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, président en exercice du Forum des chefs d'État et de gouvernement de l'Autorité africaine d'évaluation par les pairs, a adressé, hier, un message aux participants au 3^{ème} Forum africain de haut niveau sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour le développement durable, organisé à Freetown, en République de Sierra Leone. Le chef de l'Etat a exprimé, dans son message, « la volonté constante de l'Algérie d'appuyer les efforts internationaux visant à

renforcer la coopération Sud-Sud au sein des grands ensembles multilatéraux ». Il a rappelé que l'Algérie s'est toujours positionnée « en première ligne des initiatives internationales en faveur d'un nouvel ordre économique mondial fondé sur le droit, la justice et le développement durable ». Saluant la tenue de ce forum, le président Tebboune a souligné que l'Algérie a concrétisé cet engagement par « la création de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement » et par « la révision de son cadre

législatif et institutionnel portant sur l'investissement », dans l'objectif de « faciliter les partenariats, encourager l'investissement, créer des emplois et renforcer les liens économiques entre les pays du Sud ».

Dans son message, le Président Tebboune a assuré que l'Algérie « restera fidèle à ces principes, convaincue que seule une solidarité effective entre pays en développement permettra de relever les défis du XXI^e siècle et de faire émerger un système international plus juste et équitable ».

R.N.



LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA :

« L'expérience de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme est indiscutable »



Le général d'Armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Saïd Chanegriha, a présidé hier à Alger, l'ouverture des travaux d'un Séminaire international intitulé "Géopolitique du terrorisme à l'ombre des nouvelles mutations mondiales", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la consolidation de l'approche algérienne de lutte contre le terrorisme, le MDN organise, les 7 et 8 mai 2025, au Cercle national de l'Armée, à Beni-Messous, un Séminaire international sur le phénomène du terrorisme qui touche encore de nombreux pays à travers le monde, intitulé "Géopolitique du terrorisme à l'ombre des nouvelles mutations mondiales", précise la même source.

Le général d'Armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'ANP a présidé l'ouverture des travaux de ce Séminaire international, en présence de conseillers de le président de la République, des membres du gouvernement, du Directeur général de l'Institut national d'études de stratégie globale, du Secrétaire général du

MDN, des Commandants de Forces, des Commandants de la Gendarmerie nationale et de la Garde républicaine par intérim, du Commandant de la 1^{ère} Région militaire, du Contrôleur général de l'Armée, des Chefs de département, des Directeurs et Chefs de Services centraux du MDN et de l'état-major de l'ANP, ainsi que de professeurs et d'experts algériens et étrangers", note le communiqué. Après avoir souhaité la bienvenue aux hôtes, le général d'Armée a prononcé une allocution d'ouverture, dans laquelle il a souligné que "l'Algérie était parmi les premiers pays à pressentir le danger du phénomène du terrorisme et que c'est grâce au soutien du peuple aux institutions de l'Etat qu'elle a réussi à l'extirper et à mettre en échec ses vils desseins".

"Il importe de rappeler que l'Algérie avait, très tôt, pris conscience de la gravité du phénomène du terrorisme barbare et de l'extrémisme obscurantiste, qui a menacé les fondements de l'Etat national et son régime républicain. Elle était la plus à même de comprendre ce fléau, étranger, tant elle a souffert de ses affres et c'est bien grâce à la cohésion du peuple et le soutien indéfectible qu'il a témoigné à ses institutions, à leur

tête l'Armée nationale populaire, qu'elle a réussi à déjouer les vils desseins qui se tramaient contre l'Etat, l'unité de la société et son identité authentique", a souligné le général d'Armée.

"Pour cette raison, l'Algérie n'accepte aucune surenchère sur la lutte qu'elle a menée contre le terrorisme, dans le cadre des lois de la République, car elle a subi ses affres avant tout le monde, et lui a déclaré la guerre à un moment où le doute, l'hésitation et la complicité régnaient dans les sphères politiques et médiatiques et aussi dans les forums régionaux et internationaux", a-t-il affirmé. "Grâce à son peuple, son armée et ses institutions, l'Algérie a triomphé du terrorisme et a développé une expérience toute singulière dans la lutte et la prévention contre ce fléau, tant sur le plan opérationnel que celui de l'adoption d'une approche inclusive et multidimensionnelle qui, aujourd'hui, représente un modèle pour les Etats et les sociétés, qui œuvrent à se prémunir contre cette menace transfrontalière et transnationale", a-t-il relevé.

A l'issue, le général d'Armée a annoncé l'ouverture officielle des travaux du Séminaire, en souhaitant plein succès aux participants.

Lors des conférences programmées, "les professeurs et les experts participants ont axé leurs interventions sur l'analyse de la carte géopolitique du terrorisme, la définition des contours de la menace terroriste dans le futur, ainsi que des fondements, règles et mécanismes de l'approche algérienne pour la lutte et la prévention contre ce fléau", note le communiqué du MDN, ajoutant que s'en est suivi "des débats et des ateliers de travail lors desquels les intervenants ont présenté des idées et des conceptions qui ont contribué à l'en-

richissement des travaux du Séminaire et à l'élaboration de recommandations à même de

contribuer à la lutte contre toutes les formes de terrorisme et d'extrémisme".

H.B.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Algérie-Oman, construire un partenariat économique prometteur gagnant-gagnant

La visite d'Etat effectuée par sa Majesté, Haïtham ben Tariq, Sultan d'Oman, dimanche et lundi en Algérie, a jeté les bases d'un partenariat économique stratégique prometteur entre les deux pays, fondé sur le principe "gagnant-gagnant" et reposant sur la diversification de l'économie et l'élargissement des domaines de coopération, selon des économistes. Dans des déclarations à l'APS, des experts en économie ont affirmé que l'annonce de projets conjoints, l'intention de renforcer les échanges commerciaux et la création d'un Fonds d'investissement commun illustraient la volonté politique des dirigeants des deux pays de promouvoir la coopération bilatérale.

Dans ce sillage, l'expert en géopolitique et relations internationales, Arslan Chikhaoui a estimé que la visite effectuée par le Sultan d'Oman s'inscrivait dans le cadre d'une stratégie omanaise globale visant à préparer l'après-pétrole et à diversifier les sources de revenus, à travers le renforcement des partenariats internationaux, notamment avec des pays dotés de ressources naturelles et industrielles comme l'Algérie qui représente, selon lui, la porte de l'Afrique. Pour sa part, l'Algérie œuvre à renforcer l'industrie locale et à attirer les technologies et l'investissement étranger, en tant que priorités économiques, recoupant avec "Oman vision 2040" qui vise à développer divers secteurs notamment la pétrochimie, le tourisme, les énergies renouvelables, la robotique et les mines, a-t-il expliqué, précisant que l'attachement d'Oman à sa politique diplomatique pondérée en fait un partenaire fiable. L'économiste Houari Tighersi considère, quant à lui, que le rapprochement politique entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman était à même d'insuffler un nouvel élan au partenariat économique entre les deux pays et de renforcer le climat de confiance nécessaire à l'élargissement des investissements et à la diversification des partenaires économiques. Il a, en outre, mis en exergue l'importance des résultats de cette visite, ayant abouti à la création d'un fond d'investissement conjoint, constituant "un véritable point de départ pour la concrétisation de véritables partenariats dans des secteurs vitaux". Les accords signés entre les deux parties concernent pratiquement tous les secteurs, ce qui reflète la prise de conscience mutuelle des opportunités de complémentarité entre les deux économies, ainsi que la diversité des richesses de l'Algérie qui lui permettent d'attirer des investissements qualitatifs, notamment grâce aux avantages qu'offre le nouveau climat d'investissement dans le pays, a-t-il précisé.

Ces projets contribueront à la diversification de l'économie algérienne, particulièrement à travers le développement de l'industrie manufacturière au lieu d'exporter les matières brutes, compte tenu du rôle qu'elle joue dans la création de richesse et de postes d'emplois, ajoute M. Tighersi. Pour sa part, Abdelmalek Serrai, expert en économie a salué les résultats de la visite d'Etat effectuée par le Sultan d'Oman en Algérie, affirmant que les deux pays disposent de systèmes économiques dynamiques à même d'impulser leur partenariat économique vers des perspectives plus larges.

Les divers projets convenus contribueront à la diversification de la base économique nationale, a-t-il dit, faisant observer que les deux pays partagent de nombreux points de convergence, tant au niveau culturel, politique qu'économique, ce qui permettra de hisser les relations bilatérales.

Intervenant à l'invitation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, cette visite avait été couronnée par la signature de plusieurs accords englobant les domaines des mines, des hydrocarbures, des industries pharmaceutiques, de la pêche, de l'agriculture, du travail, de l'éducation et de la justice.

Une feuille de conditions relative à l'accord de création d'un fonds d'investissement conjoint avait été signée entre le ministère des Finances et l'Autorité d'investissement d'Oman.

Le communiqué conjoint sanctionnant la visite a souligné la détermination des dirigeants des deux pays à poursuivre le travail pour renforcer les relations de coopération et de partenariat et leur ouvrir de plus larges perspectives reflétant la volonté qui les anime.

Dans le domaine de l'investissement, les deux parties ont encouragé les projets d'investissement conjoints dans les secteurs public et privé, lesquels viendront renforcer le partenariat réussi en matière de production de fertilisants, d'engrais, d'ammoniac et d'urée dans la zone industrielle d'Arzew pour une valeur de 2,4 milliards USD.

Ils ont salué, dans ce sens, les contacts en cours pour concrétiser des projets dans des domaines tels que l'industrie automobile, l'énergie et les médicaments, appelant à hâter leur concrétisation et à explorer d'autres domaines de partenariat et de coopération mutuellement bénéfiques. Concernant les échanges commerciaux, "les deux dirigeants ont donné des instructions pour l'intensification des efforts conjoints visant à promouvoir et à augmenter le volume des échanges commerciaux entre les deux pays, en tirant parti des capacités économiques et commerciales dont ils disposent", selon le communiqué conjoint.

ENIE

Renaissance technologique au service de l'Algérie

La Société Nationale des Industries Électroniques (ENIE), acteur incontournable de l'industrie technologique en Algérie, se prépare à un retour en force sur le marché national, fort de sa nouvelle gamme de produits de haute qualité, alliant technologie de pointe et design moderne.

Fort d'un héritage industriel solide, ENIE affiche aujourd'hui une ambition renouvelée : répondre aux besoins des consommateurs algériens avec des produits locaux innovants et compétitifs, tout en s'inscrivant dans la dynamique de développement industrielle du pays. Sous la férule de son Président-Directeur Général, Bourassi Mohamed Abbas, ENIE a dévoilé ses nouvelles offres lors de l'inauguration

hier, de son espace commercial à Alger, situé à la rue Hassiba Ben Bouali, en direction de la place du 1er Mai. Ce lieu symbolise la renaissance de la marque, qui met désormais en avant une gamme complète d'appareils électroniques et électroménagers de qualité supérieure. Parmi ces produits, le téléviseur ENIE emblématique joue un rôle central, bénéficiant d'un tout nouveau design conçu par une équipe de jeunes ingénieurs locaux. Disponible en plusieurs tailles, il intègre les dernières innovations technologiques pour offrir une image claire, un son immersif et un design esthétique, répondant aux attentes du consommateur moderne. L'engagement d'ENIE ne se limite pas à l'électronique grand public. La société a également lancé la commercialisation de nouveaux terminaux de paiement, conçus et fabriqués en Algérie. Ces TPE (Terminals de Paiement Électroniques) ont obtenu toutes les certifications internationales nécessaires en matière de conformité et de sécurité financière, garantissant ainsi leur fiabilité et leur sécurité pour les commerçants et artisans à travers tout le pays. Cette initiative reflète la stratégie de diversification de l'entreprise, qui

entend renforcer ses positions dans le secteur des solutions bancaires et numériques.

L'espace commercial abrite également divers produits tels que les panneaux solaires, fabriqués dans l'usine de Sidi Bel Abbès, qui témoignent de l'engagement d'ENIE dans le domaine des énergies renouvelables. Dans un contexte où la transition énergétique est essentielle pour un avenir durable, ces panneaux solaires offrent une solution locale et rentable pour l'indépendance énergétique des ménages et des entreprises.

En parallèle, ENIE prépare le lancement de sa propre gamme de smartphones, une étape cruciale dans sa stratégie de développement. Le plan prévoit l'intensification de la phase de développement, de production et de commercialisation dans les prochains mois. En collaborant avec des experts chinois, notamment pour l'approvisionnement en puces électroniques de haute performance, ENIE cherche à garantir la qualité de ses appareils tout en maîtrisant ses coûts et en respectant les normes internationales. Ce partenariat stratégique permet aussi le transfert de compétences et le développement du savoir-faire local, en cohérence avec



une politique nationale visant à valoriser l'industrie technologique algérienne.

L'objectif d'ENIE dépasse la simple consommation locale. La société ambitionne d'exporter ses produits à l'international, contribuant ainsi à la promotion des industries algériennes sur la scène mondiale. Le gouvernement, pour sa part, pousse activement vers une culture d'exportation, encourageant les entreprises nationales à conquérir de nouveaux marchés.

ENIE se positionne désormais comme un pilier de l'industrie électronique algérienne, portée par une vision claire : produire des appareils innovants, de haute qualité, à la portée du citoyen, tout en participant à la souveraineté technologique de l'Algérie. Avec cette volonté de modernisation et de développement, la société affiche un avenir prometteur, prêt à relever les défis d'un marché en constante évolution.

Hamza Belaidi

MAINTENANCE DE LA RAFFINERIE DE SKIKDA

Toutes les mesures prises pour assurer l'approvisionnement régulier du marché en carburants

Le P-DG du Groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a affirmé que toutes les mesures ont été prises pour assurer l'approvisionnement régulier du marché national en carburants et honorer les engagements du Groupe envers ses clients, durant la période de maintenance périodique programmée de la raffinerie de Skikda, l'une des principales unités de raffinage du pays, indique, hier, un communiqué de Sonatrach. Cette déclaration a été faite lors d'une visite de travail et d'inspection effectuée, mardi, par M. Hachichi à plusieurs unités de production de la zone industrielle de la wilaya de Skikda, notamment à la raffinerie, qui est considérée comme "l'une des infrastructures stratégiques du Groupe", car "elle couvre 67% des besoins du marché national en produits pétroliers et carburants".

Ainsi, le P-DG a précisé que "toutes les mesures ont été prises pour garantir l'approvisionnement régulier du marché national et honorer les engagements du Groupe envers ses clients pendant la période de maintenance".

Il a salué les efforts des travailleurs et techniciens en charge de ces travaux qui se déroulent dans de "bonnes conditions" et "conformément aux normes de sécurité en vigueur", ajoute la même source. Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du suivi périodique des projets stratégiques, s'est déroulée en présence du wali de Skikda, Said Akhrouf et de plusieurs cadres dirigeants de Sonatrach et a permis au P-DG du groupe d'inspecter l'état de la raffinerie qui comprend trois unités principales : une unité de distillation du pétrole brut, une unité de séparation du propane et du butane,

ainsi qu'une unité de production d'essence.

Lors de la première étape de cette visite, M. Hachichi a écouté un exposé technique sur les mesures préventives adoptées pour garantir une réalisation sécurisée et efficace des travaux, conformément aux normes HSE.

"Tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour la réalisation, dans les meilleures conditions et les délais impartis, de cette opération de maintenance programmée pour une durée de 25 jours", souligne le communiqué.

L'activité de raffinage et de pétrochimie (RPC) supervise les travaux, l'exécution étant confiée aux sociétés "SOMIZ" et "SOMIK", filiales de la Sonatrach spécialisées dans la maintenance industrielle, ainsi qu'à l'Entreprise nationale des grands tra-

vaux pétroliers (ENGPT), également filiale de la Sonatrach.

A cette occasion, M. Hachichi a inspecté le projet de réalisation du grand réservoir de gaz naturel liquéfié (GNL) au complexe de liquéfaction "GL1K", relevant de l'activité de liquéfaction et de séparation (LQS), avec une capacité globale de 150.000 M3, dont l'état d'avancement des travaux a atteint 76%.

Le projet vise à accroître la capacité de stockage et à améliorer la flexibilité des opérations de chargement et de déchargement, de manière à renforcer les capacités d'exportation et à répondre à la demande internationale croissante en cette énergie propre. La délégation a visité également le site de l'incinérateur industriel du complexe "GL1K", qui contribue à la réduction de l'empreinte carbone, dans le cadre de la stratégie Climat de la Sonatrach visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et du plan de décarbonation des opérations de production de GNL et de gaz de pétrole liquéfié (GPL), ajoute le communiqué.

Elle a inspecté également le projet du complexe pétrochimique de production d'alkylbenzène linéaire (LAB), dont les travaux ont été lancés après la signature du contrat avec la société italienne Tecnimont en mars 2024.

Ce projet, dont le taux d'avancement des travaux avoisine les 20%, a pour objectif de valoriser les produits pétroliers (kérosène et essence) disponibles à la raffinerie de Skikda, et de répondre à la demande nationale croissante en alkylbenzène linéaire, utilisé dans la fabrication des détergents. Il contribuera également à couvrir le marché national et à exporter l'excédent d'ici fin 2027. Au terme de la visite, le P-DG a réaffirmé l'engagement de la Sonatrach à développer son infrastructure industrielle conformément aux plus hauts standards techniques et environnementaux, en vue de conforter sa position de leader dans le secteur de l'énergie, aux plans national et international, conclut le communiqué.

R.N.

FOIRES

La Safex lance un podcast médiatique pour exposer les expériences algériennes réussies et promouvoir le produit national

Le Groupe Safex a lancé un podcast médiatique pour mettre en lumière les expériences réussies d'exposants et participants aux foires nationales et internationales qu'il abrite, et promouvoir le produit national de manière moderne et interactive, a indiqué mardi un communiqué du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national. Supervisé par le ministère, cet espace médiatique constitue une plateforme innovante à travers laquelle le Groupe Safex accueille des exposants et des participants aux foires nationales et internationales qu'il abrite, pour exposer leurs expériences réussies, discuter de leurs projets et présenter leurs produits au

large public, au niveau local qu'international, précise le communiqué. "Podcast Safex" se veut une nouvelle démarche dans le cadre de la stratégie du groupe public "en vue d'intensifier les contacts avec les opérateurs économiques et de donner une image vivante de la dynamique économique que connaît l'Algérie, à la lumière des réformes profondes initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour consacrer une économie nationale productive et orientée vers l'exportation", ajoute la même source.

Cette plateforme s'inscrit dans le cadre d'une "approche globale adoptée par le ministère pour réguler le marché national et encourager la

production locale, en sus de valoriser les expériences nationales pionnières, en phase avec la nouvelle vision de l'Etat algérien visant à construire une économie durable et diversifiée". Le lancement de ce podcast intervient en concomitance avec la 27e édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics "Batimatec 2025", organisé au Palais des expositions (Pins maritimes - Alger) du 4 au 8 mai. Les personnes souhaitant écouter les premiers podcasts sont invitées à consulter le site officiel de la Safex ou à les suivre via ses pages sur les réseaux sociaux, conclut le communiqué.

R.N.

AFFICHÉ À 62,15 DOLLARS LE BARIL

Le pétrole reprend des couleurs

Les cours du pétrole ont pris de la vitesse, mardi soir à la faveur d'un rebond technique après la chute de la veille, la perspective d'une demande d'essence en hausse à l'approche de l'été soutenant également les prix. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juillet, a gagné 3,19% à 62,15 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en juin, a bondi de 3,43% à 59,09 dollars.

L'Algérie et sept autres pays de l'alliance "Opep+", ont décidé une nouvelle augmentation de leur production pétrolière à partir de juin prochain, accélérant ainsi leur plan de levée progressive des réductions volontaires, selon un communiqué du ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables.

Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion ministérielle, tenue par visioconférence, regroupant les huit pays qui appliquent ces réductions volontaires décidées en avril 2023 : l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie.

R.N.

LES MANIFESTATIONS DU 8 MAI 1945

Les autorités françaises qui ont commandité les massacres avaient à leur tête le général de Gaulle

PAR : SALAH LAKOUES

Oui, les autorités françaises responsables des massacres de Sétif, Guelma et Kherrata avaient à leur tête le général de Gaulle, alors chef du gouvernement provisoire de la République française. Il a ordonné l'intervention militaire pour réprimer les manifestations et les émeutes, sous le commandement du général Duval.

Des documents montrent que de Gaulle était informé, cautionnait et suivait les opérations de répression, autorisant même des mesures sévères, y compris l'utilisation de l'aviation et de la marine pour mater les soulèvements. La répression fut donc menée sous son autorité politique directe.

La répression des manifestations de 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata a été perpétrée de manière violente et coordonnée par l'armée française, les forces de police et des milices civiles composées principalement de colons européens.

Intervention militaire massive : Environ 3 700 soldats furent déployés dans la région de Sétif, avec un total de 40 000 hommes engagés dans la répression à l'échelle du Constantinois. L'armée utilisa des moyens lourds, notamment l'aviation qui bombardait et mitraillait des villages et zones rurales, ainsi que

l'artillerie navale qui tira sur les montagnes où s'étaient réfugiés des insurgés. Ces opérations militaires durèrent plusieurs semaines, du 8 mai jusqu'au début juin 1945, visant à écraser toute résistance.

Rôle des milices civiles : Dès avant les manifestations, des milices civiques armées furent créées dans certaines zones (notamment à Guelma) par les autorités coloniales, avec l'accord des élus locaux européens. Après le déclenchement des violences, ces milices participèrent activement à la répression, menant des représailles souvent extrajudiciaires contre les populations algériennes, avec des exécutions sommaires et des actes de violence.

Répression policière et judiciaire : La police et la gendarmerie furent également impliquées dans la répression, tirant sur les manifestants dès les premiers incidents (notamment à Guelma



où le sous-préfet tira en l'air avant que les forces de l'ordre ouvrent le feu). Des couvre-feu furent instaurés, et des arrestations massives suivirent, accompagnées de tortures et de procès expéditifs.

Violences extrêmes et dépassement des limites : La répression fut caractérisée par une brutalité extrême, avec des milliers de morts parmi les Algériens, des villages incendiés, des bombardements aériens et navals, et des exactions commises par des groupes armés civils. Même certains officiers français reconnurent l'excès de la répression, regrettant que la lumière ne soit jamais faite sur ces massacres.

La répression fut une combinaison d'opérations militaires lourdes, d'actions policières violentes et de violences exercées par des milices civiles, orchestrée pour écraser l'insurrection nationaliste et rétablir l'ordre colonial par la force. Les principales motivations des manifestations du 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata étaient des revendications nationalistes, indépendantistes et anticolonialistes.

Les manifestants algériens, profitant du contexte de la victoire des Alliés en Europe, demandaient l'égalité des droits, la reconnaissance de leur dignité, la libération de leur leader Messali Hadj, et l'indépendance de l'Algérie. Ils réclamaient aussi la fin du colonialisme et affirmaient leur aspiration à être traités en égaux, en lien avec les principes universels de liberté et de démocratie proclamés après la Seconde Guerre mondiale. Ces manifestations étaient initialement pacifiques, avec l'interdiction de porter des symboles politiques autres que le drapeau français, mais elles portaient des slogans tels que « Vive l'Algérie libre et indépendante » et « À bas le colonialisme ». Les principales revendications des manifestants du 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata étaient :

La libération de Messali Hadj, leader nationaliste emprisonné.



L'égalité des droits entre musulmans et colons européens.

La fin du colonialisme français et la revendication d'une Algérie libre et indépendante.

La reconnaissance de la nation algérienne et de ses droits culturels.

Le respect des principes de démocratie et de liberté, en lien avec la victoire alliée et les idéaux de la Seconde Guerre mondiale.

Les manifestants défilaient avec des pancartes portant des slogans tels que « Libérez Messali », « Nous voulons être vos égaux », « À bas le colonialisme » et « Vive l'Algérie libre et indépendante ». Ils brandissaient aussi des drapeaux algériens malgré l'interdiction, exprimant ainsi pacifiquement leurs aspirations nationalistes et anticolonialistes.

COMMENT LES ÉVÉNEMENTS DE 1945 ONT-ILS INFLUENCÉ LA LUTTE POUR L'INDÉPENDANCE ALGÉRIENNE

Les événements de 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata ont profondément influencé la lutte pour l'indépendance algérienne en marquant un tournant décisif dans la radicalisation du nationalisme algérien. La répression sanglante des manifestations nationalistes, avec plusieurs milliers de morts parmi les Algériens selon les estimations, a creusé un fossé infranchissable entre les populations

européennes et musulmanes d'Algérie, renforçant la conviction que la lutte armée était désormais la seule voie possible pour obtenir l'indépendance.

Ces massacres ont symbolisé la fin des espoirs de réformes pacifiques et ont conduit à la création, dès 1947, de l'Organisation spéciale (OS), une branche armée du Parti du peuple algérien (PPA), dirigée notamment par des futurs leaders du FLN comme Ben Bella, Mohamed Boudiaf et Aït Ahmed. Plusieurs figures clés du nationalisme algérien, comme Krim Belkacem, se sont engagées dans la guérilla à la suite de ces événements, préparant ainsi la révolution de 1954.

Par ailleurs, la brutalité de la répression a contribué à la montée des tensions communautaires et à la polarisation politique qui ont précipité la guerre d'indépendance. Certains historiens considèrent ces massacres comme une « répétition générale » de la Toussaint rouge de 1954, début officiel de la Guerre d'Algérie, même si ce lien est parfois nuancé.

Les événements de 1945 ont radicalisé le nationalisme algérien, renforcé la détermination à recourir à la lutte armée, et marqué le début d'un processus irréversible vers la guerre d'indépendance qui éclatera neuf ans plus tard.

S. L.



TISSEMSILT

La lutte contre la corruption est une responsabilité partagée entre toutes les institutions

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Salima Mousserati a souligné avant-hier à Tissemsilt que la lutte contre la corruption est une responsabilité partagée entre toutes les institutions.

"La lutte contre la corruption n'est pas la responsabilité d'un seul organisme, c'est une responsabilité partagée entre toutes les structures, y compris les établissements universitaires et ce, pour renforcer la responsabilité morale et professionnelle, et ancrer les principes de transparence et d'intégrité dans toutes les pratiques et activités, notamment dans la gestion administrative, afin d'atteindre les plus hauts indicateurs de probité dans la gestion des affaires publiques", a indiqué Mme Mousserati dans une allocution à l'ouverture d'un Colloque national intitulé "Lutte contre la corruption financière et recouvrement des avoirs".

Elle a rappelé que "le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a fait de la lutte contre la corruption une priorité dès son arrivée à la tête de l'Etat. Il a également placé la moralisation de la vie publique au cœur de ses préoccupations, convaincu qu'il est



impossible de bâtir un Etat de droit, de réaliser un développement durable et un essor économique sans combattre la corruption". La même responsable a ajouté que la corruption a été intégrée comme objet de recherche dans plusieurs universités du pays, à travers la création de laboratoires de recherche, notamment à l'Université de Blida 2, à l'Université d'Alger 3, ainsi qu'au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran. Ces laboratoires mènent des travaux sur des thèmes connexes comme "la stratégie nationale de numérisation et la promotion de la transparence" ou "la société civile, la démocratie

participative et le contrôle citoyen".

Pour sa part, le professeur Merkane Bachir de l'Université de Tissemsilt a souligné que l'Algérie a consenti d'importants efforts pour lutter contre la corruption, notamment à travers l'adoption de plusieurs lois, comme celle de 2021 relative au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme, ainsi que la loi de 2023 qui renforce cette lutte.

Le professeur Sioub Slim de l'Université Ibn-Khaldoun de Tiaret a, quant à lui, indiqué que la lutte contre la corruption financière et le blanchiment d'argent constitue l'une des priorités fondamentales de

l'Algérie.

Le Colloque a été organisé par la Faculté de droit de l'Université "Ahmed Ben Yahia El-Wancharissi" de Tissemsilt, en coordination avec la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, ainsi que la Chambre régionale des huissiers de justice de la région ouest.

Des professeurs issus de plusieurs universités du pays ont participé à la rencontre en présentant des communications axées sur la corruption et les moyens de la contrecarrer, l'arsenal juridique en la matière et la sensibilisation de la société.

ANP

L'Ecole des cadets de la nation de M'sila ouvre ses portes au public

Des portes ouvertes sur l'Ecole des cadets de la nation "Chahid Ouaoua Madani", située à Metarfa, dans la wilaya de M'sila, et relevant de la 1ère Région militaire, ont été organisées avant-hier. Le commandant de l'Ecole, le colonel Kamel Rahmouni, a précisé dans une allocution prononcée en ouverture de la manifestation, que cette visite destinée au grand public s'inscrit dans le cadre du plan de communication 2024-2025 de l'Armée nationale populaire. L'objectif, a-t-il ajouté, consiste à informer le public de toutes les démarches à entreprendre et des documents à fournir pour l'inscription dans cet établissement de formation, tout en donnant un aperçu sur les méthodes de prise en charge des cadets promis à faire carrière dans les rangs de l'Armée nationale populaire. Les portes ouvertes mettent en exergue la volonté du Haut commandement de l'Armée Nationale Populaire de renforcer les passerelles de communication et de rapprochement avec les différents segments de la société afin de consolider et de renforcer le lien "Armée-Nation". Le colonel Rahmouni a également évoqué "le rôle prépondérant des écoles des cadets de la nation, considérées comme un réservoir humain et un précieux moyen d'unité et de cohésion, dans la mesure où elles œuvrent à instruire une génération imprégnée de valeurs nationales saines et à assurer une formation de haut niveau, rendant les jeunes élèves aptes à assumer de hautes responsabilités à l'avenir et contribuer à la préservation du message des Martyrs". A cette occasion, une vidéo présentant l'Ecole et illustrant la vie quotidienne de ses élèves, a été projetée, avant que le public ne soit convié à visiter les différents ateliers et les classes de formation, où une exposition dédiée aux activités artistiques, culturelles et sportives des jeunes cadets a été organisée.

BATAILLE "G'HALIZ" À MEFTAH (BLIDA)

L'épopée qui a infligé une cuisante défaite à l'ennemi français

La bataille "G'haliz", survenue le 6 mai 1956, coïncidant avec le 25 Ramadhan 1375 du calendrier hégirien, sur les hauteurs de Meftah (Blida), a constitué une véritable épopée qui a infligé une cuisante défaite à l'ennemi français et semé la panique dans ses rangs, comme l'ont affirmé des moudjahidine. Cette bataille qui a opposé deux camps aux forces inégales (en termes d'hommes et d'armes) est considérée comme l'une des plus féroces enregistrées dans la wilaya de Blida durant la Révolution, les moudjahidine ayant infligé de lourdes pertes à l'armée française, soit 375 morts et 70 blessés, en plus de la récupération d'une importante quantité de matériel et d'armes. Selon les témoignages de moudjahidine ayant participé à la bataille, notamment Messaoud Kechout et Mohamed Laâdjali, recueillis par l'APS auprès du Dr Sassi Abderrezak, spécialiste en histoire contemporaine de l'Algérie, la bataille eut lieu après le retour d'un groupe de moudjahidine d'une opération à Souk El-Hed dans la région de Lakhdaria (Bouira). En route vers la région de la Mitidja, ils croisèrent le commando d'Ali Khodja, activant alors dans la région, et se rendirent ensemble au Douar "G'haliz" pour se ravitailler, recueillir des informations sur les mouvements ennemis, et rompre le jeûne chez des familles soutenant la Révolution. Selon Dr Sassi, la France avait eu vent de cette opération, notamment grâce à un colon, le propriétaire d'une boulangerie située au centre ville

de Meftah, qui remarqua que cette dernière vendait un nombre anormalement élevé de baguettes de pain à la zone de Djebabra, pourtant peu peuplée. Cette observation alerta les services de renseignements français, qui intensifièrent la surveillance dans la région et découvrirent l'existence de cellules révolutionnaires actives à "G'haliz". L'armée coloniale décida alors de ratisser la zone pour éradiquer l'activité révolutionnaire. Mais la vigilance du commando d'Ali Khodja leur permit de repérer les mouvements des forces françaises en direction du Douar, et ils leur tendirent une embuscade dans l'un des virages dangereux du secteur, le 6 mai 1956, quelques minutes avant la rupture du jeûne. Lorsque les soldats français atteignirent le point de l'embuscade, la bataille, soigneusement planifiée par les moudjahidine, éclata. Le lendemain, un renfort de 80 combattants dirigé par Omar Hichem, dit "Omar Chaâla", rejoignit les moudjahidine. Ces derniers mirent en œuvre une stratégie militaire adaptée au terrain et à leurs moyens. Dr Sassi a cité parmi les facteurs ayant contribué au succès de cette bataille, la personnalité d'Ali Khodja, caractérisée par son audace militaire et son souci de former les combattants et d'assurer leur préparation, notamment par la création de l'unité des commandos, qui devint une véritable école qui a vu la sortie de nombreux chefs de la Révolution. Pendant la bataille "G'haliz", Ali Khodja a réparti les éléments du commando en quatre petits groupes qui

ouvraient le feu sur les forces ennemies de toutes les directions, afin de leur donner l'impression que les oudjahidine étaient partout. Cela a poussé les soldats français à tirer de manière désordonnée, causant des pertes dans leurs propres rangs, avant de battre en retraite précipitamment, abandonnant leurs équipements et armes, devenus un butin pour les moudjahidine. Les conditions météorologiques, caractérisées par des pluies et du brouillard dense, ont également contribué à l'avantage des moudjahidine, les routes devenues boueuses ont entravé les déplacements des véhicules ennemis. Du côté des moudjahidine, Mohamed Allak et un autre moudjahid connu sous le nom de Tounsi, sont tombés en martyrs, et deux autres ont été blessés. A la fin de la bataille, les moudjahidine se sont repliés vers des zones sûres et éloignées

LA VENGEANCE COLONIALE DANS UN MASSACRE AYANT FAIT PRÈS DE 400 CHAHID

Après le coup dur infligé à l'armée française, l'ennemi a, comme à son habitude, eu recours à une politique d'extermination. Il a perpétré un véritable carnage contre des civils sans défense au cœur de la ville de Meftah, causant la mort de nombreux innocents. Les massacres se sont poursuivis jusqu'au 14 mai 1956, coïncidant alors avec la nuit de l'Aïd El-Fitr. Selon le chercheur et spécialiste de l'histoire de la région de Meftah, Nourredine Amrouche, ce massacre est documenté dans le livre

"Algérie 1956, Livre blanc sur la répression", dans lequel les auteurs Denise et Robert Barrat racontent, dans quatre pages (de la page 165 à 168), le massacre et le génocide perpétrés par la France contre les habitants de la région. Amrouche a déclaré que la France, à travers ses colons, a tiré de façon aveugle sur les civils en représailles à la mort du fils du boulanger qui fournissait du pain aux habitants du Douar "G'haliz". Ils ont transformé toute la ville de Meftah en un bain de sang. Les 13 et 14 mai, les représailles se sont étendues aux fermes avoisinantes et au Douar "Ben haâbane", qui ont été détruits et déclarés zones interdites. "Parmi les preuves matérielles révélant les crimes du colonisateur après la bataille de "G'haliz", figurent les cartes d'identité tachées de sang, des personnes torturées et tuées, et retrouvées après l'indépendance dans l'une des armoires d'archives de la mairie de Meftah, en plus des restes de chouhadas découverts lors de travaux de terrassement pour la construction d'une école dans la région", selon le même universitaire. Les deux chercheurs ont affirmé que la bataille "G'haliz" a joué un rôle majeur dans le renforcement du moral du peuple algérien. Elle a, également, exprimé la cohésion, la solidarité et l'unité des Algériens à travers le soutien rapide dont elle a bénéficié, tout en renforçant l'adhésion du peuple à la Révolution et a confirmé la disponibilité des éléments de l'Armée de libération nationale (ALN), d'autant plus que cette bataille n'était pas au départ planifiée.

SAHARA OCCIDENTAL

Des députés et sénateurs espagnols appellent leur gouvernement à respecter le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Des députés et sénateurs espagnols ont appelé le gouvernement de leur pays à respecter le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, soulignant que l'Espagne, en tant qu'ancienne puissance occupante, a une responsabilité historique envers le Sahara occidental.



Ils s'exprimaient lundi à l'occasion de la comparution du ministre des Affaires étrangères, José Manuel Albares, devant le Sénat et la Commission des affaires étrangères du Congrès des députés. Le sénateur du Parti nationaliste basque (EAJ), Luke Uribe-Etxebarria Apalategi, a rappelé au chef de la diplomatie espagnole le désaccord de sa formation politique avec le revirement du gouvernement sur la question du Sahara occidental. Il a notamment déploré le fait que ce "changement radical" de la position du gouvernement espagnol s'aligne sur "la position inacceptable du Maroc et s'éloigne d'une solution basée sur la Charte des Nations Unies pour la dernière colonie (en Afrique), qui devrait respecter le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination". Le sénateur basque a également rappelé à José Manuel Albares la responsabilité historique de l'Etat espagnol à l'égard du peuple sahraoui et "l'abandon

absolu auquel il a soumis ce peuple, qui a le droit d'exister en liberté et de vivre en paix et en harmonie avec ses voisins".

Il a assuré que "le maintien de bonnes relations avec le Maroc ne doit pas signifier se soumettre à ses pressions, et ne doit pas se faire au détriment des droits du peuple sahraoui", tout en plaidant en faveur d'une "approche européenne et pas seulement espagnole" pour la résolution de ce conflit.

De son côté, le porte-parole du Parti populaire (PP), Carlos Floriano, a dénoncé la "stratégie d'action extérieure" présentée par Albares, relevant qu'elle n'est "rien d'autre qu'une stratégie de soumission envers le Maroc".

A cet égard, il a souligné que le fait d'avoir abandonné le peuple sahraoui à son sort en s'écartant de la position traditionnelle espagnole était "une terrible décision".

Le porte-parole du PP a notamment rappelé au ministre Albares ses récentes déclarations après avoir rencontré son homologue marocain, l'accusant d'agir

"contre le droit international" en reconnaissant d'une façon inacceptable la prétendue "souveraineté de l'envahisseur sur le territoire occupé".

Il a mis l'accent sur les contradictions qui caractérisent la politique étrangère du gouvernement espagnol et affirmé que l'Espagne devait défendre des relations internationales fondées sur des règles, "pas seulement pour certaines causes, mais pour toutes".

"Dans un pays démocratique, la politique étrangère n'est pas le domaine d'un individu disposant d'un pouvoir absolu, arbitraire et individuel. Sous prétexte que cela arrange le Premier ministre, il n'est pas acceptable de rejeter le droit international, les résolutions de l'ONU et les décisions de justice en la matière, et de se livrer à l'unilatéralisme", a-t-il dénoncé.

Le porte-parole du parti Euskal Herria Bildu, Jon Inarritu Garcia a, pour sa part, indiqué que le prix à payer pour les relations qu'entretient l'Espagne avec le Maroc "ne peut pas être l'abandon du

Sahara occidental".

"Je pense que vous avez fait une erreur il y a trois ans, vous aviez tort, et je pense que le gouvernement devrait tenir compte des mandats que cette Chambre lui a donnés, pour rectifier" ce revirement, a-t-il déclaré.

L'AARASD APPELLE À VENIR NOMBREUX À L'ÉTAPE ALGÉSIRAS LE 31 MAI

L'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD) appelé avant-hier les sympathisants de la cause sahraouie à venir nombreux pour soutenir la marche internationale à Algésiras, le 31 mai dernière étape en Espagne avant d'arriver au Maroc.

"Soyons nombreux à Algésiras le 31 mai et forçons pacifiquement l'interdit marocain d'entrer dans le royaume pour soutenir les Sahraouis et le Front Polisario dans leur lutte de libération", a écrit l'association dans un communiqué dont une copie est parvenue à SPS.

"L'objectif fixé au départ est toujours Algésiras puis un passage en ferry vers Tanger et enfin un sit-in devant la prison de Kénitra où nous serons accueillis, nous l'espérons, par les Marocains et leurs associations, attentifs au respect des droits humains", a estimé la source.

Cette Marche pour la libération des prisonniers politiques sahraouis est devenue une campagne internationale. Soutenue dès avant son départ par les autorités de la RASD et par le Président Brahim Ghali. Soutenue désormais au Sahara occupé, Aminatou Haidar vient de l'exprimer et l'association de défense des prisonniers politiques sahraouis (LPPS) vient de tenir une réunion clandestinement à El Aïoun, en soutien à la Marche espérant enfin la libération de tous!, a-t-on indiqué.

L'association des Amis de la RASD se réjouit des mobilisations organisées dans les campements de réfugiés sahraouis en Algérie, qui suivent avec espoir ce qui se passe en France et en Espagne. Avec leurs associations de défense des droits humains ils demandent que se constitue un mécanisme permanent de surveillance des droits humains au Sahara occidental occupé par le Maroc. Comme il est indispensable qu'une mission d'enquête y soit organisée par le Haut-Commissariat aux Droits de l'homme. Et enfin, ils posent une question au CICR (Croix Rouge internationale) : pourquoi le CICR ne visite-il pas nos prisonniers dans les geôles marocaines où nous les savons si maltraités ?

L'association des Amis de la RASD, porteuse de cette initiative vraiment inédite, souhaite d'abord remercier l'une de ses membres, Claude Mangin-Asfari, mariée à un prisonnier politique, Naama Asfari, condamné arbitrairement à 30 ans de prison ferme. Claude est interdite d'entrer au Maroc depuis 2016 et de voir son mari à la prison de Kénitra.

Chaque semaine, Naama peut appeler Claude deux fois. Il lui dit combien tous les Sahraouis détenus dans les prisons marocaines suivent cette Marche, et en sont si heureux !, selon la même source.

L'association a enfin salué les Sahraouis exilés en France et en Espagne pour lesquels "cette Marche est devenue l'occasion de dire, de crier publiquement ce qu'ils veulent : la libération des leurs en prison, détenus de manière arbitraire - ainsi que l'a déclaré le groupe de travail de Genève sur les détentions arbitraires - et leur volonté d'indépendance".

LIBYE

21 000 personnes reçoivent une aide d'urgence du HCR

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et ses partenaires ont fourni une aide d'urgence vitale à plus de 21 000 personnes à travers la Libye cette année, y compris des réfugiés et des membres de la communauté d'accueil.

Selon un communiqué de l'agence, l'aide a bénéficié à environ 18 900 réfugiés et 2 200 Libyens issus de communautés d'accueil vulnérables. Cette aide, rendue possible grâce au soutien de l'Autriche, de l'Australie, de la Belgique, du Danemark, de l'Union européenne, de l'Allemagne, de l'Irlande, de l'Italie, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Corée du Sud, de l'Espagne, de la Suède, de la Suisse, du Royaume-Uni, des États-Unis

et de Qatar Charity, visait à restaurer la dignité et à redonner espoir à ceux qui ont tout perdu.

Les articles distribués comprenaient des articles ménagers essentiels tels que des matelas, des couvertures, des ustensiles de cuisine, des lampes solaires, des kits d'hygiène, des vêtements et des articles de puériculture. Ces articles non alimentaires ont été décrits comme essentiels pour améliorer la vie quotidienne et garantir des conditions de vie de base aux personnes déplacées et aux familles dans le besoin.

Le HCR a souligné que ces distributions s'inscrivent dans le cadre d'une réponse humanitaire plus large en Libye, où des milliers de personnes restent touchées par les

déplacements, le conflit et la détérioration de leurs conditions de vie. Nombre de bénéficiaires vivent dans des abris surpeuplés ou des camps de fortune, confrontés à des difficultés extrêmes.

Malgré les défis persistants en matière d'accès humanitaire et de sécurité, l'agence et ses partenaires continuent de donner la priorité à l'aide aux populations les plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants et les personnes âgées.

Ce soutien souligne l'importance de la solidarité internationale pour faire face à la situation humanitaire complexe de la Libye et protéger les personnes déplacées par le conflit ou fuyant les persécutions.

Face aux tensions budgétaires en Algérie, pour la réhabilitation de la Cour des comptes en hibernation, comme institution de prévention et non de coercition

Par : Abderrahmane Mebtoul

L'économie algérienne dépendant de 98% de ses recettes en devises de Sonatrach avec les dérivées inclus dans la rubrique hors hydrocarbures selon les statistiques douanières pour plus de 65/70%, des exportations hors hydrocarbures y compris les dérivés de 7 milliards de dollars en 2020, 5 en 2023 et 4,60 en 2024, risque de connaître de vives tensions budgétaires avec des recettes qui sont passées de 60 milliards de dollars en 2022, à 50 en 2023, entre 43/44 milliards de dollars en 2024 pour un cours moyen de 75 dollars et en cas d'un cours moyen en 2025 de 60 dollars, et d'une cotation dollar euro 1,13 à 1,14 dollar un euro, environ 35 milliards de dollars.

Et ce face à un déficit budgétaire source d'inflation qui est passé selon la loi de finances 2025 de 63,60 milliards de dollars contre 46,04 milliards de dollars en 2024 et 30,50 milliards de dollars en 2022, l'équilibre budgétaire pour 2025 nécessitant selon le FMI un baril entre 140/150 dollars. D'où l'importance d'une plus grande rigueur budgétaire, de la lutte contre la mauvaise gestion et la corruption et c'est dans ce



cadre que rentre le rôle de la Cour des comptes en hibernation depuis de longues années qui devra avoir pour mission essentielle de servir avant tout comme institution de conseil, de prévision et de correction afin de protéger les gestionnaires contre les délits d'initiés et non comme outil de coercition car lorsque le mal est fait cela est déjà trop tard. Elle doit viser à favoriser une saine gestion et une utilisation performante des moyens et des ressources publics par les entités contrôlées. Rappelons qu'en novembre 2021, le président de la République avait annoncé au quotidien allemand Der Spiegel un plan de réorganisation de la Cour des comptes, afin de favoriser le système de contrôle et de suivi des finances publiques conformément aux dispositions de la nouvelle Constitution, qui a élargi les prérogatives de la Cour des comptes.

1-La Cour des comptes régie par l'ordonnance du 17 juillet 1995, modifiée et complétée par l'ordonnance du 26 août 2010 ayant été consacrée dans la nouvelle Constitution, comme l'organe suprême de contrôle des deniers publics (Journal officiel du 30 décembre 2020, portant révision constitutionnelle). Ainsi, l'article 199 stipule que la Cour des comptes est une institution supérieure de contrôle du patrimoine et des fonds publics, contribuant au développement de la bonne gouvernance, à la transparence dans la gestion des finances publiques et à la reddition des comptes. Le président de la République nomme le président de la Cour

des comptes pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois qui lui adresse un rapport annuel. La loi détermine les attributions, l'organisation et le fonctionnement de la Cour des comptes et la sanction de ses investigations, ainsi que ses relations avec les autres structures de l'État chargées du contrôle et de l'inspection. Institution supérieure du contrôle a posteriori des finances de l'État à compétence administrative et juridictionnelle, la Cour des comptes assiste le gouvernement et les deux chambres législatives (APN et Sénat) dans le contrôle de l'exécution des lois de finance, pouvant être saisie par le président de la République, le chef du gouvernement (actuelle-

ment le Premier ministre) ou tout président de groupe parlementaire pour étudier des dossiers d'importance nationale. Elle exerce un contrôle sur la gestion des sociétés, entreprises et organismes, quel que soit leur statut juridique, dans lesquels l'État, les collectivités locales, les établissements, les entreprises ou autres organismes publics détiennent, conjointement ou séparément, une participation majoritaire au capital ou un pouvoir prépondérant de décision. Ainsi, la Cour des comptes s'assurera de l'existence, de la pertinence et de l'effectivité des mécanismes et procédures de contrôle et d'audit interne, chargés de garantir la régularité de la gestion des ressources, la

protection du patrimoine et des intérêts de l'entreprise, ainsi que la traçabilité des opérations financières, comptables et patrimoniales réalisées. Il est prévu la consultation de la Cour des comptes dans l'élaboration des avant-projets annuels de loi de finances et de règlement budgétaire, et cette révision confère au président de la République l'attribution de saisir la Cour des comptes pour tout dossier d'importance nationale, dont le renforcement de la prévention et de la lutte contre les diverses formes de fraude, de pratiques illégales ou illicites, portant atteinte au patrimoine et aux deniers publics.

Suite en page 9



Suite de la page 8

Cependant, il existe différentes institutions de contrôle, outre l'urgence de la modernisation des outils d'information maîtrisant les nouvelles technologies, l'IGF, dépendante du ministère des Finances, ou d'autres institutions dépendantes du ministère de la Justice, dépendent de l'exécutif étant juge et partie, ne pouvant être impartial, sans compter l'organe de lutte contre la corruption, d'où l'importance d'une coordination sans faille, évitant les télescopes, produit de rapports de forces contradictoires, qui ont nui par le passé au contrôle transparent et qui explique les nombreuses dérives. Les procédures de la Cour des comptes doivent répondre aux normes internationales qui concernent notamment la longueur des procédures et des délais relatifs à certaines prises de décision, la couverture limitée des contrôles et la standardisation des méthodes de travail. Selon les normes internationales, qui devraient s'appliquer en Algérie, le contrôle de la qualité de gestion a pour finalité d'apprécier les conditions d'utilisation et de gestion des fonds et valeurs gérés par les services de l'État, les établissements et organismes publics et, enfin, l'évaluation des projets, programmes et politiques publiques, la Cour des comptes participant à l'évaluation, au plan économique et financier, de l'efficacité des actions, plans, programmes et mesures initiées par les pouvoirs publics en vue de la réalisation d'objectifs d'intérêt national et engagés directement ou indirectement par les institutions de l'État ou des organismes publics soumis à son contrôle.

2.- Je ne saurais trop insister sur l'importance du rôle de la Cour des comptes, comme dans tous les pays où existe un État de droit, en évitant, comme par le passé, qu'elle ne soit pas instrumentalisée à des fins politiques, de règlement de comptes. La Cour des comptes, qui doit éviter cette vision répressive mais être un garde-fou, une autorité morale par des contrôles réguliers et des propositions, peut jouer son rôle de lutte contre la mauvaise gestion et la corruption qui touchent tant les entreprises que les services collectifs et les administrations qui posent problème, du fait que leurs méthodes de gestion relèvent de méthodes du début des années 1960/1970, ignorant les principes élémentaires de la rationalisation des choix budgétaires. Mais le véritable contrôle implique la démocratisation de la société et l'implication des citoyens. L'efficacité de la Cour des comptes et d'une manière générale toutes les institutions de contrôle, y compris celles des services de sécurité, est fonction d'une gouvernance globale renouée afin de lutter contre les surcoûts, les surfacturations en dinars et en devises et les trans-



ferts illégaux de capitaux jouant sur le distorsion de la cotation du dinar officiel celui du marché parallèle lié à l'extension de la sphère informelle contrôlant environ 35% de la masse monétaire en circulation entre 2023/2024, selon le rapport de la banque d'Algérie, dont l'écart est passé en dix ans de 25% à 75% en mai 2025. Par ailleurs, selon les rapports du premier ministre (source APS) l'assainissement des entreprises publiques a coûté au trésor durant les trente dernières années à fin 2020 et cela a continué entre 2021/2024, 250 milliards de dollars et uniquement les réévaluations de projets durant les dix dernières années plus de 60 milliards de dollars, cela est intolérable. Concernant les responsabilités, il y a lieu de tenir compte que l'Algérie est toujours en transition : ni économie de marché, ni économie planifiée. C'est cette interminable transition qui explique les difficultés de régulation, posant d'ailleurs la problématique de la responsabilité du manager de l'entreprise publique en cas d'interférences du politique devant protéger le manager public ne devant pas confondre erreur de gestion et corruption, les managers prenant de moins en moins d'initiatives et devant donc dépénaliser l'acte de gestion. Car, force est de reconnaître qu'en ce mois de mai 2025, Sonatrach, et l'ANP et les services de sécurité constituent la colonne vertébrale de la Nation et l'économie algérienne est toujours de nature publique avec une gestion administré renvoyant à l'urgence d'une véritable décentralisation, afin de favoriser le développement

fondé sur une société plus participative devant faire passer les collectivités locales providences à des collectivités locales managers ;

3.- C'est que le manque de transparence des comptes ne date pas d'aujourd'hui. J'ai eu à constater par des enquêtes sur le terrain, loin des bureaux climatisés des bureaucrates, concrètement lors des audits dont les résolutions ont été soit non appliquées ou très partiellement car s'attaquent à de puissants intérêts, durant ma longue carrière au service de l'État, que j'ai eu à diriger, assisté de nombreux experts : l'audit sur Sonatrach entre 1974 et 1976, le bilan de l'industrialisation 1977-1978, le premier audit pour le comité central du FLN sur le secteur privé entre 1979 et 1980, trois audits entre 1982/1983 en relation avec la présidence de l'époque au moment où j'étais haut magistrat premier conseiller et directeur générale des études économiques à la Cour des comptes entre 1980/1983, le ministère de l'Intérieur, les 31 walis et le ministère de l'Habitat sur l'efficacité des programmes de construction de logements et d'infrastructures, sur les surestaries au niveau des ports et les programmes de développement des wilayas, l'audit sur l'emploi et les salaires pour le compte de la présidence de la République (2008), l'audit, assisté des cadres de Sonatrach, d'experts indépendants et du bureau d'études Ernst & Young, "le prix des carburants et la politiques des subventions des produits énergétiques dont j'ai présenté personnellement les axes devant les députés (APN) de l'époque, (Ministère Énergie, 8 volumes, 780 pages-Alger 2008), l'audit "Pétrole et gaz

de schiste, opportunités et risques et les axes de la transition énergétique en 2015. Concernant Sonatrach et les différents audits que j'ai eu à diriger avec des experts, assisté des cadres du ministère de l'Énergie et de Sonatrach, il nous a été difficile de cerner avec exactitude la structure des coûts, tant du baril de pétrole que du MBTU du gaz arrivé aux ports, faute de comptabilités analytiques précises surtout de comptes physico-financiers par sections car Sonatrach additionne des prix administrés au niveau interne et des prix de marché au niveau international à travers les comptes de transfert, donnant des comptes consolidés qui ne permettent pas d'analyser la réelle efficacité de chaque unité.

4.- Face aux tensions budgétaires 2025, l'Algérie, possède des marges de manœuvres, avec 70 milliards de dollars de réserves de change fin 2024 et une dette extérieure moins de 1,5% du PIB mais ayant de nombreux besoins pour relancer l'économie et satisfaire les besoins croissants de sa population, devant réaliser de profondes réformes pour attirer les IDE. Mais attention à l'utopie des réserves de change, l'expérience ayant montré que cela est une condition nécessaire mais non suffisante sans un développement durable en rappelant que l'encours des réserves de change est passé de 194,01 milliards de dollars (Mds USD) en 2013 à 114,14 Mds USD en 2016, puis 45,3 Mds USD à la fin 2021, à 60,944 milliards de dollars en 2022, à 68,988 Mds USD à la fin 2023 toujours grâce aux recettes des hydrocarbures. L'urgence est d'avoir des stratégies d'adaptation, si elle

veut éviter sa marginalisation et ce face au nouveau monde en transformation qui devrait connaître un profond bouleversement géostratégique marqué par la transition énergétique et numérique. L'objectif stratégique est d'asseoir la moralité des institutions afin de réaliser la transition d'une économie de rente à une économie de production de biens et services basée sur la bonne gouvernance et la connaissance étant le fondement de tout processus de développement, comme l'ont démontré tous les prix Nobel de sciences économiques. Devant s'attaquer à l'essence, le grand problème est la moralisation, un phénomène analysé avec minutie par le grand sociologue maghrébin Ibn Khaldoun, dès le XIVe siècle, qui a montré que l'immoralité des dirigeants avec comme impact la corruption gangrenant toute la société, a pour effet la décadence de toute société. Acteur stratégique de la région méditerranéenne et africaine, possédant toutes les potentialités, surtout une jeunesse dynamique, espérons pour l'Algérie, face aux nouvelles tensions géostratégiques et aux tensions budgétaires internes, un sursaut national pour un avenir meilleur grâce à une meilleure gestion et un large front national anti-crise, en tolérant toute les sensibilités car le plus grand ignorant est celui qui prétend tout savoir, Front que j'ai préconisé il y a 13 années, lors d'une conférence devant les membres du gouvernement et les cadres de la Nation fin novembre 2012 au Club des Pins à Alger

EL MOUDJAHID

REPRÉSENTANT LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, LARBAOUI PREND PART AU 3E FORUM AFRICAÏN DE HAUT NIVEAU SUR LA COOPÉRATION SUD-SUD

L'Algérie réaffirme son engagement en Afrique

En sa qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, également président en exercice du Forum des États et gouvernements du MAEP, le Premier ministre algérien, M. Nadir Larbaoui, est arrivé, hier à Freetown, capitale de la Sierra Leone, pour participer au Troisième Forum Africain de Haut Niveau sur la Coopération Sud-Sud et la Coopération Tripartite pour le Développement Durable, sous le signe «Ressources financières, gouvernance inclusive, coopération tripartite, rôle des diasporas», prévu du 7 au 9 mai 2025.



Ce forum, organisé par le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), réunit des représentants gouvernementaux, des experts, des universitaires, des membres de la société civile et du secteur privé autour d'une ambition commune, dans le but de renforcer les partenariats intra-africains et internationaux, pour un développement durable, équitable et inclusif du continent. Depuis son indépendance, l'Algérie a toujours considéré

l'Afrique comme une priorité stratégique. Elle a soutenu les luttes de libération, contribué à la formation des cadres africains, envoyé des équipes médicales dans des zones reculées et multiplié les initiatives de coopération bilatérale et multilatérale. Son engagement s'est intensifié, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, perçue comme un levier majeur de souveraineté et de résilience face aux crises économiques mondiales. L'Algérie défend une vision d'une Afrique maîtresse de son destin, capable de valoriser ses propres ressources humaines, naturelles et intellectuelles. À travers sa diplomatie, sa participation aux instances panafricaines comme l'Union africaine et le MAEP, et son

plaidoyer pour une gouvernance mondiale plus équilibrée, l'Algérie confirme son engagement durable en faveur de l'intégration et du développement du continent africain.

Ainsi, et via sa participation active à ce forum, l'Algérie plaide pour une meilleure gouvernance à l'échelle continentale, une réforme du système financier international au bénéfice des pays africains, une mobilisation accrue des ressources locales et régionales, notamment l'inclusion de la jeunesse, des diasporas et des universités dans les stratégies de développement.

Ce forum continental permettra d'examiner les moyens de mobiliser les ressources et de coordonner les efforts pour pro-

mouvoir les partenariats sud-sud et triangulaires au service du développement durable dans le continent africain. Il permettra également d'examiner les répercussions des transformations que connaît le système financier international et les moyens pour les universités, les communautés africaines et le secteur privé de contribuer à une gouvernance globale et participative au niveau du continent africain. L'Algérie, à travers la voix de son Premier ministre, propose une approche fondée sur la solidarité, la complémentarité et l'intégration régionale, considérées comme clés pour construire une Afrique prospère et souveraine.

ALGÉRIE 360

Après Israël, Ferhat Mehenni (MAK) soutient les Émirats contre l'Algérie

Connu pour son soutien pour l'État d'Israël, Ferhat Mehenni, dirigeant du Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK) – classé par l'Algérie comme organisation terroriste depuis 2021 – a décidé de prendre le parti des Émirats arabes unis dans le conflit qui l'oppose à son pays de naissance. Dans une allocution diffusée le dimanche 4 mai 2025 depuis Paris, le président du MAK a en effet exprimé son soutien et celui de l'autoproclamé gouvernement kabyle, ANAVAD, aux Émirats arabes unis, dans ce qu'on peut appeler : l'affaire Belghit. Pour le chanteur Ferhat Mehenni, la décision d'Alger de placer l'historien Mohamed Amine Belghit en détention provisoire à la suite de ses propos scandaleux sur l'amazighité de l'Algérie, constitue une « mise en scène visant à créer un faux équilibre judiciaire ». Cette nouvelle prise de position de la part de ce « grand ami » d'Israël et du Maroc, confirme le virage à 180° qu'il a pris en 2024, lorsqu'il a déclaré qu'il s'était trompé en accusant tous les Arabes et tous les musulmans, alors qu'au fond, il n'en voulait qu'au « régime algérien ». Dans la foulée de cette volte-face, l'inchangeable dirigeant du MAK aurait rencontré en avril de la même année, selon des informations rapportées par plusieurs médias étrangers, trois représentants officiels de pays arabes au siège des Nations unies à New York. Décidément, les cagnottes ne suffisent plus pour financer les projets fous du troubadour des bistrotiers de Paris, qui a décidé de passer à la vitesse supérieure en se mettant en quête des pétro-dollars d'Abou Dhabi et de son riche prince, MBZ... L'argent n'a pas d'odeur, surtout quand on a le nez bouché.

LE COURRIER D'ALGÉRIE

MEURTRE D'UN JEUNE MUSULMAN EN FRANCE

La réaction de Retailleau et consorts qualifiée de «Racisme systémique»

Le ministre français de l'Intérieur continue de faire l'objet de nombreuses critiques à propos de sa réaction face au meurtre d'un jeune musulman survenu récemment dans une mosquée en France. Le quotidien Libération ayant qualifié de « racisme systémique » les hommages rendus par des représentants de l'État dans un article titré : « Le lapsus d'État de Bruno Retailleau ». Dans son article paru dimanche, Libération écrit : « Après le meurtre dans une mosquée du Gard d'Aboubakar Cissé, les hommages rendus par des représentants de l'État sont la preuve d'un racisme systémique ». Le quotidien détaille : « Trois jours après le meurtre, dans une mosquée du Gard (sud), d'un jeune musulman, Aboubakar Cissé, d'une cinquantaine de coups de couteau, par un Français d'origine bosniaque..., le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau, invité à réagir (sur un plateau de télévision

française), détaille ainsi l'enquête policière : « On est en train de retrouver les liens familiaux que Abouba... que cet individu avait... que cette personne avait... ». Et de poursuivre : « En trois secondes dans la bouche du ministre, Aboubakar Cissé passe donc par trois statuts différents. Avant de se rabattre sur le statut neutre de (cette personne), il a transité quelques secondes par le statut d'« individu » autant dire dans la bouche d'un ministre de l'Intérieur fonctionnellement contaminé par la langue des PV policiers, de coupable présumé d'un vol à la tire. Tout cela après avoir échoué à la troisième syllabe à son examen de vérifiable victime, de ces victimes qui ont droit à leur nom (et surtout à leur prénom)... ». Libération s'est demandé ensuite « quel type de victime est donc Aboubakar Cissé dans la France de 2025 ? ». Dans le même contexte, le quotidien a critiqué la réaction irresponsable de plusieurs autres représen-

tants de l'État français face au meurtre de ce jeune musulman. « Plusieurs heures durant, la présidente de l'Assemblée nationale Yael Braun-Pivet a hésité avant de consentir à observer la minute de silence sollicitée par les parlementaires de gauche », a relevé l'article.

LES MENSONGES DU SÉNAT

Le Sénat, poursuit la même source, a refusé net cette minute de silence. « Nous n'observons au Sénat de minute de silence que pour des disparitions de sénateurs ou pour de grands événements comme des attentats terroristes », a-t-on expliqué auprès de l'institution. De « graves événements comme des attentats terroristes? », s'interroge le quotidien en rappelant qu'en février dernier, le Sénat avait néanmoins consacré une minute de silence à la mémoire d'une fillette assassinée dans l'Essonne par un jeune voisin énervé par

une défaite sur un jeu vidéo! Concernant Retailleau, le média lui reproche plusieurs faits, notamment « que le meurtre de Cissé n'ait d'abord été qualifié d'islamophobe par le ministre de l'Intérieur et des Cultes que comme (une piste parmi d'autres), que le ministre « ait attendu 48 heures pour se rendre dans le Gard, préférant honorer de sa présence en priorité deux meetings électoraux internes », ou qu'il ait « refusé de recevoir la famille de la victime, prétextant de la difficulté à trouver « la vraie famille du jeune homme ». Et de conclure : « Ce qui établit l'existence d'un racisme d'État ou islamophobie ce ne sont pas seulement des crimes de guerre, des lois, des règlements, des décrets ou à l'inverse des hommages et des minutes de silence. Ce sont les mots des représentants de l'État, ceux qu'ils écrivent, prononcent ou...ceux qui leur échappent. Le lapsus du ministre est un lapsus d'État ».

PLAN SIONISTE D'ÉLARGISSEMENT DE LA GUERRE À GHAZA

Un pas sacrifiant les captifs, Hamas avertit

Le mouvement de résistance palestinien Hamas a averti, avant-hier, que le plan sioniste visant à élargir l'attaque contre la Bande de Ghaza équivalait à « sacrifier » les captifs détenus dans l'enclave.

Dimanche, le Cabinet de Sécurité sioniste a approuvé un plan visant à élargir la guerre en cours contre la Bande de Ghaza et à occuper des territoires à l'intérieur de l'enclave palestinienne. « L'approbation par le cabinet d'occupation (sioniste) de plans visant à élargir l'offensive au sol à Ghaza traduit une décision explicite de sacrifier les Sionistes détenus en captivité dans l'enclave », a déclaré le Hamas dans un communiqué. Il a qualifié la décision sioniste de « renouvellement de la spirale de l'échec » au cours des 20 derniers mois, sans « atteindre les objectifs déclarés ».

Le Hamas a estimé que les déclarations du Premier ministre sioniste Benyamin Netanyahu sur un élargissement de la guerre contre la Bande de Ghaza « reflètent son insistance à commettre davantage de crimes contre les civils avec la complicité de l'administration américaine ». Le mouvement de résistance palestinien a appelé les nations arabes et islamiques, les Nations unies et la communauté internationale à « prendre des mesures immédiates pour freiner le gouvernement d'occupation fasciste et traduire ses dirigeants devant la justice internationale ». Selon les estimations sionistes, il y aurait 59 captifs encore détenus dans la Bande de Ghaza,



dont 24 seraient encore en vie. En revanche, plus de 9 500 Palestiniens continuent de crouper dans les geôles sionistes dans des conditions difficiles, avec notamment des cas de torture, de privation de nourriture et de négligence médicale, selon des organisations de défense des droits palestiniennes et sionistes.

LA FAMINE S'AGGRAVE À GHAZA, L'OCCUPANT SIONISTE ÉTEND SES AGRESSIONS MILITAIRES

La famine qui s'aggrave à Ghaza a atteint des proportions "catastrophiques" sur fond de blocus total et illégal imposé par l'entité sioniste depuis plus de 60 jours à l'enclave palestinienne, où elle a décidé d'étendre ses agressions pour occuper le territoire assiégé. Depuis le 2 mars dernier, plus de 2 millions de Palestiniens de Ghaza survivent sans aide humanitaire : pas de nourriture, pas d'eau, pas de médicaments et pas de carburant pour faire tourner les groupes

électrogènes indispensables au bon fonctionnement des hôpitaux. Les stocks alimentaires sont presque épuisés et les prix ont augmenté de plus de 500% depuis octobre 2023, exacerbant la malnutrition, en particulier chez les enfants, les femmes enceintes, les malades et les personnes âgées, qui sont les groupes les plus vulnérables touchés par la crise. Des dizaines de décès ont été signalés, dus à la malnutrition ou au manque de soins médicaux. Ce qui se passe à Ghaza est "une abomination", a dénoncé le directeur général adjoint de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui a dit sa colère face à l'inaction pour venir au secours de la population, victime d'un génocide barbare sioniste. "Nous brisons le corps et l'esprit des enfants de Ghaza. Nous affamons les enfants de Ghaza, car si nous n'agissons pas, nous serons complices de ce qui se passe sous nos yeux", s'est-il emporté. De son côté, l'Observatoire euro-médi-

terranéen des droits de l'homme (Euro-Med Human Rights Monitor) a alerté sur le fait que la famine qui s'aggrave à Ghaza a atteint des proportions "catastrophiques". Il a constaté une forte augmentation du taux de mortalité chez les adultes parmi les habitants de la bande de Ghaza, parallèlement à des niveaux alarmants de mortalité infantile, pendant le plus long blocus total imposé par l'entité sioniste depuis le début de sa campagne génocidaire. Dans le même cadre, l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a déclaré que ses services médicaux manquaient "cruellement" de ressources en raison du blocage par l'entité sioniste de l'entrée de toute aide humanitaire dans la bande de Ghaza. Le porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Christian Cardon, a indiqué lundi que l'aide humanitaire doit être "acheminée immédiatement" à

Ghaza et "ne doit pas être politisée" par l'entité sioniste.

EXTENSION DES AGRESSIONS SIONISTES À GHAZA

En parallèle à l'utilisation de la famine et des privations comme moyen de guerre systématique contre les Ghazaouis, l'armée d'occupation sioniste a annoncé lundi l'extension de ses agressions dans la bande de Ghaza, qui inclut une attaque de grande envergure et prévoit le déplacement interne de "la plupart" de ses habitants.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres s'est dit lundi "alarmé" par ce plan, ajoutant que cela "va inévitablement conduire à un nombre incalculable de civils tués supplémentaires et à plus de destruction à Ghaza".

De son côté, le mouvement de résistance palestinien Hamas a affirmé mardi que les plans de l'occupation sioniste visant à étendre son agression terrestre dans la bande de Ghaza représentent une détermination à commettre davantage de crimes de guerre contre des civils innocents à Ghaza.

Le Hamas a souligné que le peuple palestinien est le propriétaire de la terre et qu'il y restera "quelle que soit la durée de l'agression de l'occupation fasciste".

Il a appelé la communauté internationale, l'ONU et ses institutions à "assumer leurs responsabilités et à prendre des mesures immédiates pour freiner l'occupation sioniste, mettre un terme à ses crimes brutaux contre le peuple palestinien et œuvrer pour que ses dirigeants soient traduits devant la justice internationale".

CONFLIT PAKISTANO-INDIEN

Les tensions s'accroissent grièvement

L'armée indienne a annoncé avoir initié avant-hier une opération militaire contre des "cibles" au Pakistan et dans la région de l'Azad Cachemire contrôlée par ce pays. Neuf zones auraient été visées, selon la déclaration, qui précise que "les installations militaires pakistanaises n'ont pas été ciblées". Il est également mentionné que ces mesures ont été prises à la suite de l'attaque à Pahalgam, et que "les responsables devront rendre des comptes". Dans la région de Pahalgam, située dans le Cachemire administré par l'Inde, une attaque menée par des hommes armés le 22 avril contre des touristes a fait 26 morts et de nombreux blessés. L'Inde, accusant les assaillants d'être "venus du Pakistan", a suspendu l'Accord sur les eaux de l'Indus, exigé que les conseillers pakistanais basés à New Delhi quittent le pays sous une semaine, annoncé la sus-

pension des services de visa pour les citoyens pakistanais et l'annulation de tous les visas précédemment délivrés. Le Pakistan a rejeté ces accusations, imposant des restrictions sur le nombre de personnel diplomatique indien à Islamabad, déclarant que toute intervention sur les rivières en violation de l'Accord sur les eaux de l'Indus serait considérée comme un "casus belli", suspendant tout commerce avec l'Inde et fermant son espace aérien.

PAKISTAN: "NOUS RIPOSTERONS AUX ATTAQUES DE L'INDE AU MOMENT DE NOTRE CHOIX"

Le directeur général du service de presse de l'armée pakistanaise (ISPR), le lieutenant-général Ahmed Sharif Chaudhry, a déclaré que le Pakistan répondrait aux frappes de missiles de l'Inde "au moment et lieu de son choix".

Selon le journal pakistanais Dawn, le général Chaudhry a affirmé que l'Inde a mené des frappes de missiles contre le Pakistan. Chaudhry a précisé que ces attaques ont eu lieu récemment dans les villes de Kotli et Muzaffarabad, situées dans la région d'Azad Jammu-et-Cachemire, ainsi qu'à Bahawalpur, dans la province du Pendjab. Il a également indiqué qu'une mosquée avait été ciblée.

Il a souligné qu'aucune installation militaire n'avait été prise pour cible, ajoutant: "Le Pakistan ripostera au moment et à l'endroit de son choix. Cette provocation ne restera pas sans réponse". "Une tristesse durable remplacera la joie éphémère que l'Inde a tirée de cette lâche attaque", a-t-il ajouté. Selon Geo News, le ministre de la Défense pakistanais, Khawaja Asif, a qualifié les attaques de l'Inde de "lâches" et a affirmé qu'ils y riposteraient avec force. Enfin, des res-

ponsables de la sécurité, ayant requis l'anonymat, ont indiqué qu'un enfant avait été tué et que deux personnes avaient été grièvement blessées lors de l'attaque, accusant l'Inde d'avoir délibérément ciblé des civils.

L'ONU "TRÈS PRÉOCCUPÉE" PAR LES ATTAQUES DE MISSILES INDIENNES CONTRE LE PAKISTAN

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a affirmé mardi être "très préoccupé" par les récentes attaques de l'Inde contre le Pakistan, appelant les parties à la retenue. "Le Secrétaire général est très préoccupé par les opérations militaires indiennes à travers la ligne de contrôle et la frontière internationale", a déclaré son porte-parole, Stéphane Dujarric, dans un communiqué. "Il appelle à un maximum de retenue militaire de la part des deux pays", a-t-il ajouté. L'armée indienne avait annoncé avoir lancé une opération militaire contre des "cibles" situées au Pakistan et dans la région de l'Azad Cachemire contrôlée par ce pays. De son côté, le directeur général du service de presse de l'armée pakistanaise (ISPR), le lieutenant-général Ahmed Sharif Chaudhry, avait déclaré que le Pakistan répondrait aux frappes de missiles de l'Inde "au moment et lieu de son choix".

EN RAISON DE SON SOUTIEN AUX PARAMILITAIRES DES FORCES DE SOUTIEN RAPIDE

Le Soudan : « Les Émirats arabes unis sont un état agresseur »

Le Soudan a rompu ses relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis (EAU) avant-hier et a rappelé le personnel de son ambassade d'Abou Dhabi. Le Conseil de sécurité et de défense du Soudan a déclaré dans un communiqué que les Émirats arabes unis étaient un « État agresseur », accusant le pays du Golfe de soutenir les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR). « Le monde entier a été témoin, pendant plus de deux ans, du crime d'agression perpétré par les Émirats arabes unis contre la souveraineté et l'intégrité territoriale du Soudan, ainsi que contre la sécurité de ses citoyens », a déclaré le Conseil. Cette décision intervient au lendemain du rejet par la Cour internationale de justice (CIJ) de la plainte introduite par le Soudan accusant Abu Dhabi de « complicité de génocide » dans la province occidentale du Darfour en raison de son soutien présumé aux FSR, une accusation contestée par les Émirats arabes unis. La décision soudanaise n'a pas fait l'objet d'un commentaire des Émirats arabes unis dans l'immédiat.

Pneumopathie (Pneumonie)

La pneumonie (pneumopathie) est l'infection respiratoire basse la plus fréquente.

Elle correspond à une infection aiguë des poumons et est généralement d'origine virale ou bactérienne. Les enfants sont parmi les sujets les plus exposés à cette infection, de même que les personnes âgées et/ou fragiles. Dans les pneumonies bactériennes, sont généralement retrouvées deux agents pathogènes, le pneumocoque et *Mycoplasma pneumoniae*.

Qu'est-ce qu'une pneumonie ?

La pneumonie, également appelée une pneumopathie, se définit comme une infection respiratoire aiguë des poumons. Elle appartient aux infections respiratoires basses, par opposition aux infections respiratoires hautes, qui touchent les voies ORL, comme :

La rhinopharyngite (le rhume), l'angine, la sinusite, ou encore l'otite. Selon l'origine de l'infection, on distingue les pneumopathies communautaires, qui sont contractées en dehors d'une collectivité ou d'un établissement de santé, et les pneumopathies nosocomiales. Les agents pathogènes en cause sont parfois différents. Les pneumonies touchent aussi bien les enfants que les adultes. Si en France, la mortalité liée aux pneumonies est faible chez les enfants, grâce aux traitements et à l'accès aux soins, les pneumonies sont responsables dans le monde de 14 % des décès chez les enfants de moins de 5 ans.

Les agents pathogènes, présents dans l'air inspiré, pénètrent dans les poumons et provoquent une inflammation, qui provoque la formation de pus et de liquide dans les alvéoles pulmonaires.

Quels sont les germes responsables d'une pneumonie/pneumopathie ?

Comme pour de nombreuses infections respiratoires, les pneumonies peuvent être d'origine virale ou bactérienne, mais aussi plus rarement d'origine



fongique, voire parasitaire. Les virus les plus fréquemment impliqués sont les virus responsables des rhumes, mais aussi les virus de la grippe saisonnière et de la Covid-19. Les bactéries impliquées dans les pneumonies sont le plus souvent les pneumocoques (*Streptococcus pneumoniae*). Mais d'autres bactéries peuvent être rencontrées :

Mycoplasma pneumoniae, *Chlamydia pneumoniae*, *Legionella pneumophila*, entraînant une légionellose, *Haemophilus influenzae*. Si les enfants comme les adultes peuvent être exposés à une pneumonie, certains facteurs de risque peuvent favoriser l'apparition d'une pneumonie :

L'âge, l'infection est plus répandue avant 2 ans et après 65 ans ;

L'existence d'une pathologie pulmonaire, par exemple l'asthme, la mucoviscidose, la BPCO, etc.

Une hospitalisation, particulièrement en réanimation.

Un déficit immunitaire comme l'infection par le VIH ou la prise d'un traitement immunosuppresseur par exemple.

La prise d'une chimiothérapie anticancéreuse.

Le tabagisme.

Les troubles de la déglutition.

Comment se manifeste la pneumonie ?

Les symptômes de la pneumonie sont variables selon le germe responsable, l'âge et l'état de santé général du patient. Les symptômes les plus courants sont :

Une fièvre élevée associée à des frissons ;

Une toux sèche ;

Des douleurs thoraciques souvent d'un seul côté mais parfois diffuses, généralement renforcées par la toux ou la respiration ;

Un essoufflement, des nausées et des vomissements, une diarrhée.

Ces symptômes ne sont pas spécifiques d'une pneumonie et peuvent se rencontrer dans d'autres contextes. En cas de doute, demandez conseil à un professionnel de santé (médecin, pharmacien). Chez les personnes fragiles (personnes âgées, nourrissons ou personnes immunodéprimées, une altération de l'état général peut apparaître.

Il faut rapidement consulter un médecin en cas de :

Fièvre élevée avec une toux à crachats verdâtres ou teintés de sang ;

Confusion, difficulté à respirer, rhume ou autre maladie

virale s'aggravant ;

Maladie chronique, surtout si elle est pulmonaire.

Si votre nourrisson, ne s'alimente ou ne boit plus, respire difficilement, souffre de perte de conscience ou de convulsions, il faut se diriger très rapidement vers le pédiatre ou le médecin traitant.

La pneumonie est-elle une infection grave ?

Diagnostiquée et prise en charge de manière adaptée, la pneumonie guérit généralement en 2 à 3 semaines, sans séquelles. Mais des complications restent possibles, en particulier chez les sujets fragiles. Parfois une hospitalisation est nécessaire. Certains facteurs semblent favoriser la survenue de complications, par exemple l'âge (plus de risque au-delà de 65 ans), certaines pathologies (insuffisance cardiaque, maladie rénale ou hépatique, BPCO) ou antécédents (AVC, pneumonie), etc.

Comment savoir si j'ai une pneumonie ?

Contrairement aux idées reçues, une toux persistante n'est pas toujours le signe d'une pneumonie. Il peut s'agir d'une bronchite, le plus souvent virale, qui guérira spontanément en

quelques jours. La toux, même après un rhume, peut persister pendant 2 à 3 semaines.

En cas de symptômes évocateurs, le médecin ausculte le patient et perçoit en cas de pneumonie, des bruits particuliers à l'auscultation pulmonaire, c'est un foyer de crépitations, souvent localisé sur l'un des poumons. Pour confirmer le diagnostic, une radiographie des poumons est prescrite et met en évidence le foyer infectieux pulmonaire. Dans certains cas, une prise de sang peut être prescrite en parallèle.

Quels sont les traitements de la pneumonie ?

La pneumonie nécessite un traitement antibiotique, lorsque son origine bactérienne est confirmée. Le choix du traitement antibiotique dépend de la bactérie mise en cause. Des médicaments antifongiques et antiparasitaires sont indiqués dans les pneumonies associées à ces germes. Parallèlement, des traitements symptomatiques peuvent être associés, en particulier du paracétamol pour soulager les douleurs et la fièvre. Les sirops et autres traitements antitussifs sont fortement déconseillés. La toux cessera en 2 à 3 semaines, grâce au traitement. À savoir, chez certains patients fragiles (jeunes enfants, personnes âgées, ...), une hospitalisation peut être nécessaire.

La vaccination contre les infections à pneumocoque pour prévenir la pneumonie

Les gestes barrière et une bonne hygiène au quotidien sont des moyens utiles et efficaces de prévenir les infections respiratoires, dont la pneumonie. Pour les personnes présentant des facteurs de risque, la meilleure prévention reste la vaccination contre les infections invasives à pneumocoque, la principale bactérie responsable de pneumonie.

À savoir, la vaccination contre les infections invasives à pneumocoque permet non seulement de protéger contre certaines pneumonies, mais aussi contre d'autres infections provoquées par cette bactérie, notamment des méningites ou des septicémies.

Huits remèdes pour soigner naturellement la grippe

Fièvre, fatigue, toux, nez bouché, mal de gorge... La grippe peut vous mettre KO ! Il n'y a pas de remède miracle, à part prendre son mal en patience et se reposer. Heureusement, il existe des remèdes naturels pour soulager vos symptômes et ainsi moins subir l'infection.

Dormir autant que possible

Le repos est le meilleur moyen de récupérer de la grippe. De toute façon, si vous êtes grippé, vous n'aurez envie que d'une chose : dormir !

Le sommeil renforce les défenses immunitaires. En dormant, vous aidez ainsi votre organisme à combattre le virus. Reposez-vous autant que possible et évitez les contacts avec d'autres personnes tant que vous avez de la fièvre. Quand vous êtes allongé, surélevez votre tête avec un oreiller supplémentaire pour soulager votre nez bouché

Faire des gargarismes

Si vous avez mal à la gorge, faites des gargarismes avec de l'eau ou de l'eau salée. Les gargarismes peuvent aider à

réduire l'inflammation, à fluidifier le mucus dans la gorge et à éliminer les agents pathogènes.

Boire de l'eau et des tisanes de plantes pour prévenir la déshydratation

Notre système immunitaire fonctionne de façon optimale quand l'organisme est bien hydraté. Nos cellules ont besoin d'eau pour faire leur travail. Pour rester hydraté pendant la grippe, buvez beaucoup d'eau, du thé, des tisanes à base de plantes ou d'épices connues pour leurs propriétés antimicrobiennes et décongestionnantes (gingembre, cannelle, clou de girofle, camomille, eucalyptus...).

Manger de la soupe de poulet

C'est un remède très américain que d'apporter de la "chicken soup" à un proche qui a un rhume ou la grippe. Mais, cette fameuse soupe ne fait pas que réchauffer et reconforter. Une étude très sérieuse publiée en 2022 dans la revue *Nutrients* a révélé que la soupe de poulet contient de la carnosine et de l'ansérine, des substances aux propriétés antioxy-

dantes et qui boostent les défenses immunitaires. Deux effets qui peuvent être utiles en cas de grippe.

Prendre du zinc

Prendre des compléments alimentaires enrichis en zinc dès le début de l'infection contribuerait à booster les défenses immunitaires, ce qui pourrait accélérer la guérison et même atténuer les symptômes. Interrogé par le site américain *Everyday Health*, le Dr Schachter, pédiatre, recommande de prendre une ou deux gélules de zinc par jour en cure préventive. Vous pouvez aussi augmenter vos apports en zinc grâce à l'alimentation (viande rouge, lentilles, produits laitiers, pois chiches...).

Utiliser des huiles essentielles

Certaines huiles essentielles protègent contre les virus et bactéries responsables des infections respiratoires. Une étude a montré que l'huile essentielle d'arbre à thé aide à combattre le virus de la grippe en ralentissant la vitesse de multiplication du virus. Il est donc conseillé de l'utiliser dès l'apparition des premiers symptômes.

Vous pouvez verser quelques gouttes de cette huile dans votre savon pour les mains. Elle détruira de manière efficace tous les agents pathogènes.

Essayer l'irrigation nasale

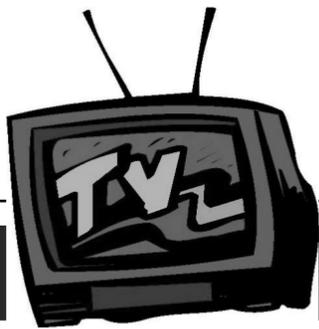
Vous connaissez le pot neti ? C'est un petit pot qui permet de faire passer de l'eau d'une narine à l'autre, pour nettoyer en profondeur la cavité nasale. Cette technique d'origine ayurvédique permet d'éviter l'accumulation des bactéries et des impuretés dans le nez.

Humidifier l'air que vous respirez

La nuit, les symptômes des infections respiratoires ont tendance à s'intensifier. Pour ne pas passer une nuit blanche, humidifiez l'air de votre intérieur. Cela favorise la décongestion nasale et stoppe la toux.

Comment faire ?

Vous pouvez prendre plusieurs douches chaudes dans la journée ou juste ouvrir le robinet d'eau chaude et respirez la vapeur d'eau pendant quelques minutes. Il existe aussi des humidificateurs d'air.



Selection du vendredi

TF1

20h55

Mask Singer

«Mask Singer» fait son grand retour pour une nouvelle saison extraordinaire pleine de nouveautés comme des jeux interactifs pour gagner des indices et des soirées thématiques festives. Pour la première fois, trois célébrités internationales viendront pimenter l'enquête le temps d'une soirée chacune, dans trois épisodes distincts. Les enquêteurs emblématiques sont de retour : Kev Adams, enquêteur hors pair depuis la première heure, avec son humour contagieux ; Chantal Ladesou, qui nous fera rire avec sa répartie ; Laurent Ruquier, enquêteur minutieux et perspicace ; et pour compléter notre panel de détectives, la truculente Élodie Poux.



CANAL+

20h45

L'amour ouf

Avec Tom Hardy, Juno Temple, Alanna Ubach, Stephen Graham, Rhys Ifans, Chiwetel Ejiofor, Clark Backo, Hala Finley, Peggy Lu, Brooke Carter, Ivo Nandi, Dash McCloud

En cavale au Mexique après leur victoire contre Carnage, Eddie et Venom profitent d'un moment de répit. Cependant, Eddie devient le principal suspect lorsque le meurtre de Patrick Mulligan fait la une des journaux. Bien décidés à prouver son innocence, les deux acolytes prennent la route pour New York. Mais en chemin, un Symbiote inconnu les attaque, les laissant perdus en plein milieu du désert



france
2

20h45

Capitaine Marleau

Avec Corinne Masiero, Emilie Dequenne, Grégoire Bonnet, Aminthe Audiard, Juliette Chappey, Christopher Thompson, Aurélie Verillon, Rod Paradot, Jean Benguigui, Michel Ferracci, Anaïs Croze, Caroline Margeridon, Jean-Claude Bolle-Reddat



Marleau déboule en urgence au Festival de danse qu'organisent chaque année Véronique et Alexandre Rémonville sur leur domaine. Leur fille a disparu dans des circonstances inquiétantes, puis c'est le frère d'Alexandre qui est assassiné. Pendant que les festivaliers dansent, Marleau essaie de comprendre ce que cachent les silences de Véronique sur son passé. Quels secrets partageait-elle avec la victime et qui est Zoé, cette jeune inconnue qui semble catalyser les passions ?

france
3

20h55

La carte aux trésors

Dans ce numéro de «La carte aux trésors», Cyril Féraud vous emmène dans le Calvados pour partir à la découverte des trésors de la Côte Fleurie et du pays d'Auge ! La zone de jeu s'étend de Cabourg à l'ouest jusqu'à l'embouchure de la Seine à l'est, en passant par Lisieux et Honfleur, dans un décor qui mêle plages majestueuses, villages typiques et vallons verdoyants. Les deux candidats, Lauren et Kevin, vont devoir résoudre des énigmes pour retrouver le trésor et parcourir cette région emblématique lors d'un grand jeu de piste à couper le souffle. Au programme : une initiation à une discipline équestre étonnante, une enquête autour d'une ligne invisible et une chasse au patrimoine insolite.



Night and Day

6 21h00

Avec Tom Cruise, Cameron Diaz, Peter Sarsgaard, Jordi Molla, Viola Davis, Paul Dano, Falk Hentschel, Marc Blucas, Lennie Loftin, Maggie Grace

Lorsque June monte à bord d'un avion à Wichita, dans le Kansas, la jeune femme n'imagine pas une seconde ce qui l'attend. Après avoir brièvement flirté avec son charmant et mystérieux voisin, tout bascule en l'espace d'un instant : leur avion s'écrase dans un champ de maïs et ils sont les seuls survivants du crash... Sans avoir eu le temps de

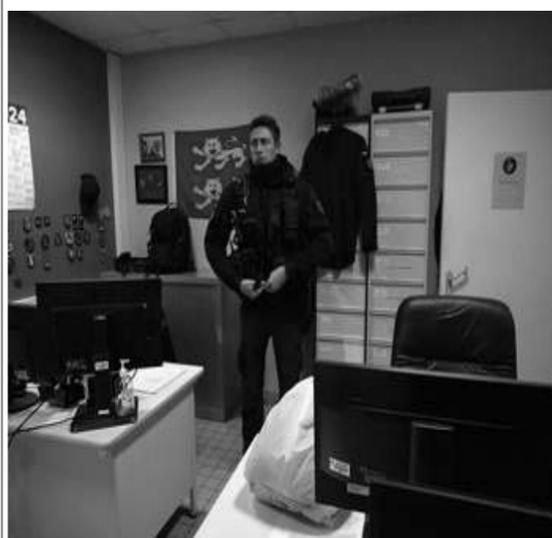


repandre son souffle, June se retrouve traquée. Elle esquivé des balles à Boston, saute sur des toits en Autriche et fuit des taureaux déchaînés dans les rues de Séville, en compagnie d'un agent secret potentiellement dangereux et instable - mais très séduisant.

W9

20h00

Enquêtes d'action



Présenté par : Marie-Ange Casalta

La région normande n'est tranquille qu'en apparence, car la délinquance s'invite désormais à la campagne. Dans les rues paisibles de Bayeux et ses environs, les 120 gendarmes de la compagnie sont sur tous les fronts : alcool au volant, trafic de drogue, violences conjugales. Sur la route, il tentent d'inverser la tendance du nombre de victimes, reparti à la hausse en 2024. Et chaque jour, une alerte vient perturber les patrouilles. Ce soir-là, un conducteur alcoolisé a pris la fuite après avoir envoyé sa voiture contre un mur. Les militaires tentent de retrouver sa trace dans les rues de la ville.

2000 L'EXTRACTION classique d'une tonne de terres rares peut générer jusqu'à 2 000 tonnes de déchets toxiques, selon la Harvard International Review.

ACCORD D'ASSOCIATION ALGÉRIE-UE

Nécessité d'une révision dans les brefs délais pour un partenariat équilibré

Lors d'une journée parlementaire organisée à Alger par le groupe du FLN, députés et responsables ont souligné l'urgence de lancer rapidement le processus de révision de l'accord d'association signé entre l'Algérie et l'Union européenne il y a vingt ans. Considérant que cet accord, initialement conçu comme un partenariat équilibré, a largement désavantagé l'Algérie en raison d'un déséquilibre persistant depuis sa mise en application, ils ont insisté sur la nécessité d'adapter ses clauses afin de mieux protéger les intérêts nationaux. Les intervenants ont rappelé que, malgré un accord concluant en 2002, la partie algérienne n'a pas réussi à tirer pleinement profit de cette coopération, notamment en matière d'investissements et de transfert de technologie, soulignant ainsi l'impératif d'un changement en profondeur pour parvenir à un partenariat réellement mutuel.

Des parlementaires et des responsables ont mis l'accent, mardi à Alger, sur la nécessité d'accélérer le lancement du processus de révision de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (UE), relevant que le déséquilibre ayant marqué son application depuis son entrée en vigueur, il y a 20 ans, a empêché l'Algérie d'en tirer pleinement profit. Les intervenants ont souligné lors d'une journée parlementaire organ-

isée par le groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN), sous le thème "Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne, nécessité d'évaluation et impératif de révision", que ces accords qui devaient être fondés sur "un partenariat équitable et équilibré", les chiffres de l'accord avec l'UE indiquent que "l'Algérie n'en a pas tiré profit, de manière effective". A ce titre, Nacer Bettiche, président du groupe parlementaire du parti du FLN à l'Assemblée populaire nationale (APN), a précisé que la décision de l'Algérie, relative à la révision de l'accord reflétait la volonté de la partie algérienne, de "sceller un partenariat économique équitable, non seulement dans le domaine économique, mais également dans le domaine du transfert des expériences et technologies et de la mobilité des personnes".

Pour le parlementaire, 20 ans après l'application de cet accord signé en 2002, "sont suffisants pour réviser son contenu", notamment dans le contexte actuel caractérisé par une tendance vers une économie diversifiée, estimant que l'accord n'a pas impacté positivement le flux des investissements européens "effectifs et productifs" vers l'Algérie.

M. Bettiche a en outre appelé à "la nécessité de mettre en place une commission nationale ad-hoc composée de représentants des différents

secteurs ministériels concernés et d'experts, afin d'évaluer l'accord, clause par clause, et proposer les alternatives possibles, à travers l'amendement de ses textes actuels, ou par le biais de négociation sur de nouvelles bases qui restituent l'équilibre et réalisent le minimum des intérêts des deux parties.

De son côté, le représentant de la Direction générale des douanes (DGD), le contrôleur général, Mourad Ami, a passé en revue les principales étapes traversées par cet accord, rappelant que le volume des importations de l'Algérie, depuis 2002 (date de son entrée en vigueur), jusqu'à fin 2024, s'est élevé à 391 milliards USD (46,7% du total des importations du pays).

DES RESTRICTIONS INJUSTIFIÉES ENTRAVANT L'ACCÈS DES PRODUITS AGRICOLES

Bien qu'un excédent commercial ait été enregistré par l'Algérie au cours de cette période avec la partie européenne, s'élevant à près de 194 milliards de dollars, l'analyse de la nature des exportations révèle que cela est principalement dû à la prédominance des hydrocarbures, qui représentent environ 95 % des exportations nationales, "des produits qui ne sont pas concernés par l'accord", indique le responsable soulignant les avantages fiscaux



dont a bénéficié la partie européenne au détriment du Trésor public.

Pour sa part, le Directeur de la numérisation, de la prospective et des statistiques au ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, Mohamed Tifouri a affirmé que les exportations agricoles algériennes vers les pays de l'Union connaissent un recul depuis des années, bien que l'accord de partenariat comprenne cinq protocoles relatifs à l'agriculture, aux produits halieutiques et aux produits alimentaires industriels.

Évaluant le volet agricole de l'accord, M. Tifouri a ajouté que la balance commerciale penchait de manière "significative" en faveur de la partie européenne, parallèlement à la "difficulté d'accès des produits agricoles algériens au marché européen, en raison de restrictions non tarifaires telles que les spécifi-

cations techniques, comme la taille et l'emballage, les normes de santé animale et les procédures douanières complexes". Il a également insisté sur le fait que le produit algérien "est parfois confronté à des procédures bureaucratiques complexes dans les pays de l'Union, à des normes parfois inéquitable et à des retards injustifiés aux points d'entrée des pays de l'Union, ce qui augmente les coûts et affecte la qualité des produits agricoles frais".

A cet égard, le responsable a appelé à faciliter les procédures de contrôle technique et sanitaire des produits agricoles exportés vers l'UE et à garantir leur application de manière transparente et sans discrimination, tout en veillant à ce que "les procédures d'inspection et de vérification de la conformité aux normes soient fluides et claires."

Hamza B.

Post scriptum

Par B. Chellali

La visite du sultan Haitham ben Tarik en Algérie qualifiée d'importante et d'opportune en la conjoncture régionale et internationale actuelle est historique selon nombre de commentaires et d'écrits médiatiques qui ont révélé dans leur compte rendu que le sultan Haitham a été accueilli avec une chaleur rarement égalée et que derrière les protocoles officiels et les convergences diplomatiques, des signaux politiques ont été envoyés et parfaitement compris dans les pays du Golfe en particulier aux Emirats arabes unis (EAU) absents physiquement mais omniprésents en filigrane après toute la symbolique déployée compte tenu d'accords sans précédent, redéfinissant un axe économique et que la visite du Sultan d'Oman en Algérie n'était pas une simple visite de courtoisie. Elle a constitué en essence une refondation stratégique des relations entre les deux pays. Elle a donné lieu à la signature de plus de dix accords cruciaux touchant des secteurs clés et sensibles de l'économie et de l'industrie en passant par l'éducation et la souveraineté sécuritaire.

L'un des accords phrases porte sur la construction automobile avec l'annonce d'un vaste projet commun entre des entreprises algériennes et omanaises pour produire localement des voitures avec des financements conjoints et une technologie avancée. C'est un coup dur pour tous ceux qui pensaient que l'Algérie resterait un simple marché de consommation. Elle se positionne désormais comme une base industrielle régionale de premier plan. Des accords ont été signés pour l'exploration et la liquéfaction du gaz naturel ainsi que dans les domaines des industries pétrochimiques. Des milliards de dollars d'investissement omanais sont attendus dans les gisements algériens lui offrant des portes d'entrée vers les marchés

Celui qui doute de l'histoire des autres ferait mieux de commencer par interroger la sienne

asiatiques, grâce à l'expertise omanaise en transport maritime. Les deux gouvernements ont convenu d'échanger des étudiants, de faciliter les inscriptions et de créer des centres communs sur l'histoire maritime, des études africaines et l'économie verte ouvrant la voie à une vision culturelle commune enracinée dans l'histoire arabe loin des manipulations politiques. Les deux pays ont également décidé de débloquent conjointement des ports algériens et de lancer une ligne maritime directe entre le port de Souhar et celui de Djen Djen pour connecter l'Afrique du Nord au Golfe et à l'Asie sans passer par les ports émiratis.

Au plan sécuritaire et de souveraineté, des protocoles d'accords ont été signés dans le domaine de l'échange d'information de sécurité, notamment dans la cybersécurité et la lutte contre l'espionnage numérique.

Un geste fort montrant que l'Algérie fait confiance à Oman comme partenaire neutre loin des chantages et des manipulations régionales.

Il y eu ce message codé: la carte ancienne et le drapeau omanais qui ont conféré à cette visite une dimension politique remarquable que ce ne sont pas seulement des accords signés mais surtout des messages limpides intentionnellement envoyés par l'Algérie. Dans les images officielles on distingue clairement derrière le président de la République, Abdelmadjid Tebboune et son invité, le Sultan Haitham Ben Tarik, la carte du Grand Oman historique qui inclut les territoires des Emirats actuels comme faisant partie intégrante du Sultanat d'Oman ainsi que l'ancien drapeau omanais. Ce détail visuel n'était nullement anodin, il s'agissait d'un message codé adressé à ceux qui remettent en question l'histoire des autres nations.

L'Algérie voulait dire que celui qui doute de

l'histoire des autres ferait mieux de commencer par interroger la sienne. Qui n'a pas de racine n'a pas de légitimité pour critiquer ceux qui sont entrés dans la terre, la mer, et le temps. Dans cette mise en scène, les Emirats arabes unis ont été directement visés sans être nommés, le message étant limpide: "vous doutez de vos aînés, vous vous glorifiez de tout envers bâti sur des sables mouvants alors que nous nous revenons au temps des Sultans à l'ère de la domination maritime omanaise", à une forte histoire faite de souveraineté et de grandeur non de dépendance et d'importation. Des dimensions politiques qui dépassent la conjoncture actuelle et l'analysant profondément, on comprend de fait que l'Algérie ne cherchait pas uniquement à refaire revivre un passé mais à construire une alliance politique nouvelle. Avec des Etats à la souveraineté affirmée.

Oman n'est pas seulement un partenaire économique, c'est un allié dans la vision stratégique, ce n'est un pays qui a accepté la normalisation avec l'entité sioniste, qui s'est tenu à l'égard des ingérences et qui a préservé une neutralité positive dans les conflits régionaux.

A travers cette visite, l'Algérie a donc envoyé deux messages clairs: aux EAU, "nous ne sommes pas isolés"; "Ceux que vous essayez d'écarter tissent leur alliance dans la discrétion mais avec solidité". Au monde arabe pour dire qu'il existe des alternatives aux alliances toxiques qui divisent au lieu d'unir et que l'histoire ne s'achète pas. A travers ces messages, l'Algérie a redéfini les lignes régionales avec une combinaison de stratégie symbolique et de souveraineté affirmée.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a compris que les symboles parlent

plus fort que les discours et qu'une vieille carte peut avoir plus d'impact qu'un communiqué officiel. Lorsqu'on affiche une carte incluant les Emirats dans le grand Oman historique, on ne se contente pas seulement de rappeler le passé, on redistribue les cartes du présent. C'est une partie politique où les Etats déplacent des cartes, des monnaies et des drapeaux plutôt que des piliers de bois.

L'Algérie joue calmement, mais ses mouvements raisonnent jusqu'au cœur du Golfe et se lisent en silence dans les bureaux du pays émirati. Au cours de cette visite, l'Algérie s'est montrée plus que jamais à l'avant-garde des efforts visant à renforcer le monde, répétant la nécessité d'unir les efforts communs et de travailler ensemble pour la sécurité, la paix, la sécurité des peuples, la nécessité de faire face aux défis actuels en plaçant les intérêts et les objectifs communs au-dessus des différences et en agissant comme une authentique communauté régionale souveraine à progresser vers une intégration qui permette à la nation arabe de se repositionner sur la scène mondiale pour surmonter les défis actuels et ainsi à maintenir vivant les rêves en suspens des sociétés arabes.

L'Algérie défend la coopération régionale, la démocratie, l'Etat de droit, le multilatéralisme, la protection et la promotion de tous droits humains, le respect de l'autodétermination, la non-ingérence dans les affaires intérieures, la souveraineté et l'intégrité territoriale et également l'imposition des mesures coercitives unilatérales. L'offensive qui se déploie contre le monde arabe, pour tenter d'imposer une nouvelle ère de domination impériale fait dire à l'Algérie la nécessité d'envisager une riposte collective.

B.C.